ST FLEX SECURE
FST FLEX SECURE

Notice de pose et d'utilisation

ST FLEX SECURE / FST FLEX SECURE

La désignation ST FLEX SECURE est utilisée tout au long de la présente documentation.
A la fois la variante ST FLEX SECURE et la variante pour issues de secours FST FLEX SECURE y sont décrites.
Les différences spécifiques au produit y sont mentionnées à part.

Sommaire

		Page
1.	Pour votre sécurité	3 - 5
2.1	Déclaration de conformité CE	5
2.2	Rapport de contrôle ift	6
3.	Avant la pose	7
	3.1 Préparation par le chantier	
	3.2 Étendue de la livraison	
4.	Caractéristiques techniques	8
5.	Notice de pose (illustrations)	9 - 23
6.	Notice de pose (texte)	24 - 25
7.	Mise en service	26
	7.1 Conditions requises pour la mise en service	
	7.2 Initialisation du système de verrouillage ST FLEX SECURE	
	7.3 Mise en service de la commande	
	7.4. Réglage du type de verrouillage	
	7.5. Acquittement du message de défaut avec le programmateur	
	7.6 Contrôle du système de verrouillage ST FLEX SECURE	
8.	Description fonctionnelle	26 - 27
	8.1. Fonctionnement normal	
	8.2 Fonctionnement sur accus « Mode veille » (ES 200)	
	8.3 Fonctionnement sur accus « Mode veille » (ES 200-2D)	
	8.4 Défauts du système de verrouillage ST FLEX SECURE	
	8.5 Interrupteur signal d'alarme	
9.	Notice d'utilisation	28
	9.1. Programmateur	
	9.2 Ouverture partielle	
	9.3. Interrupteur ARRÊT D'URGENCE (option pour ES 200)	
	9.4. Interrupteur OUVERTURE D'URGENCE (option pour ES 200-2D)	
	9.5. Générateur d'impulsions fermeture de nuit (option)	
	9.6. Mise en service après coupure de courant	
	9.7 Déverrouillage manuel	
10.	Maintenance et entretien	
	10.1 Généralités	
	10.2 Pièces d'usure	
	10.3 Entretien	
	10.4 Indicateur Service	
	10.5 Course d'essai	
	10.6 Contrôle	
	10.7 Instructions	
11.	Recherche des défauts	30 - 31
12.	Pose d'un cylindre de fermeture	32
13.	Option : Installation à un vantail	33 - 36
14.	Option : Imposte	37 - 38
15.	Attestation de pose	39

« Traduction de la notice d'utilisation originale »

1. Pour votre sécurité

La présente documentation contient des informations importantes pour garantir la sécurité du fonctionnement et de la pose. Lisez ces instructions avant la pose du système **ST FLEX SECURE**.
Pour votre sécurité, il est essentiel de respecter toutes les instructions ci-jointes. Une pose incorrecte peut entraîner de graves blessures.
L'emploi d'éléments de commande, de réglages ou de procédés non décrits dans la présente documentation peut entraîner des chocs électriques, des risques inhérents aux tensions/
courants électriques et/ou des à des processus mécaniques.
Les documents doivent être conservés et remis avec l'installation en cas d'éventuelle transmission à d'autres utilisateurs.

Symboles utilisés dans cette notice

REMARQUE Une remarque attire l'attention sur des informations importantes, susceptibles de vous faciliter le travail.

INDICATION Une indication prévient contre d'éventuels endommagements de l'appareil et explique la manière de les éviter.

ATTENTION Attire l'attention sur des dangers susceptibles de provoquer des dommages matériels et des blessures, sinon la mort, de personnes.

Utilisation conforme

ST FLEX SECURE est un système de porte coulissante automatique qui sert exclusivement à l'ouverture et à la fermeture de portes coulissantes d'un poids de vantail autorisé de
ST FLEX SECURE : 2 x 160 kg au maximum
FST FLEX SECURE : 2 x 130 kg au maximum
La longueur de câble maximum des composants externes ne doit pas excéder 30 m.
Le système **FST FLEX SECURE** est approprié pour l'utilisation dans les issues de secours.
L'opérateur doit toujours être posé à l'intérieur (dans des locaux secs).

Limitation de responsabilité

Le système **ST FLEX SECURE** ne doit être utilisé que de manière conforme à l'usage prévu. Les modifications en propre régie du **ST FLEX SECURE** excluent toute responsabilité de la part de la société **DORMA GmbH + Co. KG** pour les dommages susceptibles d'en résulter. Aucune responsabilité n'est assumée pour l'emploi d'accessoires non autorisés par **DORMA**.

Consignes de sécurité

Les travaux sur les installations électriques ne doivent être réalisés que par un personnel qualifié (électricien).

- Ne pas laisser les enfants jouer avec le système **ST FLEX SECURE** ou ses dispositifs de régulation et de commande. Tenir les télécommandes hors de portée des enfants.
- N'introduisez jamais d'objets en métal dans les ouvertures du système **ST FLEX SECURE**. Il existe sinon un risque de choc électrique.
- Pour les vantaux en verre, utiliser du verre P4A.

Caractéristiques techniques importantes

Alimentation électrique	230 V c.a. +/- 10 %, 50 Hz
Fusible non fourni	16 A
Niveau sonore en fonctionnement	< 70 dB(A)

Normes, lois, directives et prescriptions générales

La toute récente version des normes, lois, directives et prescriptions générales et spécifiques aux pays doit être observée.
DIN 18650

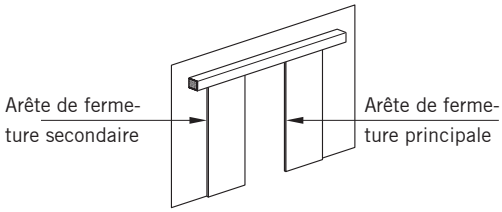

Le constructeur (la personne qui réalise la pose) et le client/exploitant doivent élaborer en commun une analyse de risques individuelle lors de la planification.
Nous renvoyons à ce propos au formulaire « Évaluation des risques » mis à disposition comme aide à la réalisation. Vous le trouverez sous l'onglet **PRODUITS** sur notre site Internet **www.dorma.de**.

Endroits à risques sur les arêtes de fermeture

Avec les portes automatiques, des risques d'écrasement, de cisaillement, de heurt et d'entraînement peuvent être notés.
En fonction du type de construction, de la porte et des possibilités de protection, des risques résiduels (par exemple écrasement, heurts à force limitée) ne peuvent pas être exclus.

Recyclage et évacuation des déchets

Tant le système **ST FLEX SECURE** que l'emballage sont constitués pour l'essentiel de matières premières recyclables. Le système **ST FLEX SECURE**, tout comme ses accessoires, ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.
Assurez-vous que l'appareil usagé et ses éventuels accessoires sont bien évacués de manière appropriée. Respectez à cet effet les prescriptions nationales légales en vigueur.

Sécurité pendant la pose

- Le poste de travail doit être protégé conne l'accès non autorisé. Des chutes de pièces ou d'outils peuvent entraîner des blessures.
- Le système **ST FLEX SECURE** doit être protégé de l'eau et d'autres liquides.
- La pose du système **ST FLEX SECURE** décrite ici est un exemple. Les conditions constructives ou locales, les moyens auxiliaires disponibles ou d'autres circonstances peuvent rendre nécessaire une autre manière de procéder.
- A la fin de la pose, les réglages et le fonctionnement du système **ST FLEX SECURE** et des dispositifs de protection doivent être vérifiés pour s'assurer qu'ils sont en parfait état mécanique.
- Le boîtier de raccordement secteur ne doit être ouvert que par des spécialistes qualifiés.
- Mettre hors tension le système **ST FLEX SECURE** avant d'enlever le capot de protection. Débrancher la fiche secteur ou désactiver le fusible en cas de branchement fixe.
- Pour débrancher le câble secteur de la prise, ne le saisir que par le connecteur.

Fixation et raccordement au bâtiment

Pour la fixation aux raccords de maçonnerie, utiliser selon le cas des ancrages vissés, des chevilles chimiques ou des systèmes équivalents. Les moyens de fixation choisis doivent être capables de résister aux forces se produisant lors d'une tentative d'effraction.
Le type et le moyen de fixation doivent dans tous les cas être adaptés aux conditions spécifiques au bâtiment.

Exemple :

Chevilles-segments Hilti HSA, taille M8

Douilles système Hilti HIT-IG galvanisées p. tiges d'ancrage M8

Pour la fixation dans des façades, utiliser des vis de taille M8. Quand la structure resp. l'épaisseur de mur des profilés de façade ne permettent pas les contre-filetages M8, des écrous borgnes à riveter doivent être utilisés.

Sécurité pendant la mise en service

- Le conducteur de protection doit être raccordé.
- Les capteurs de sécurité doivent être raccordés (cf. notice de mise en service).
- L'unité d'opérateur et le vantail mobile doivent être correctement reliés.
- Les butées sont réglées de manière à ce que les vantaux mobiles les touchent à la largeur d'ouverture maxi. Quand la porte est fermée, les vantaux mobiles et les vantaux fixes ne doivent pas heurter les profilés d'étanchéité.
- Le libre jeu des vantaux mobiles doit être assuré.
- Les pièces livrées séparément telles que le programmateur, l'interrupteur ARRÊT D'URGENCE et le générateur d'impulsions (détecteur radar, interrupteur pour fermeture de nuit) doivent être posées et raccordées.
- L'unité d'accumulateurs est montée (option). Si le système n'est pas encore raccordé à l'alimentation électrique du chantier, l'accu ne doit être raccordé qu'à fin de test.
- Débrancher le raccord d'accus de la commande à la mise hors service.

Contrôle et réception

Avant la première mise en service et selon les besoins, mais au moins une fois par an, le système **ST FLEX SECURE** doit être contrôlé et, le cas échéant, entretenu par un spécialiste. Le contrôle et la réception doivent être exécutés au vu du registre de contrôle par une personne formée en conséquence par **DORMA**. Les résultats doivent être consignés conformément à la norme DIN 18650-2 et l'exploitant doit les conserver pendant au moins un an.

Il est recommandé de conclure un contrat de maintenance avec DORMA.

Comportement de la porte en fonction des conditions météorologiques

Les détecteurs de sécurité du système de porte (rideaux lumineux infrarouge) servent à protéger la zone de passage. La sécurité des personnes a la plus haute priorité pour le réglage de la sensibilité des détecteurs. Quand les conditions météorologiques changent (averses de pluie ou de neige), en particulier, en cas de tourbillonnements de feuillages ou d'exposition directe aux rayons du soleil sur les revêtements de sols réfléchissants, des erreurs de détection sporadiques peuvent se produire. Dans ces circonstances, une ouverture de la porte pouvant durer jusqu'à une minute est possible. Cette ouverture du système de porte est défini par une norme et tout à fait normal. Elle sert exclusivement à la sécurité des utilisateurs de la porte.

Instructions

Après le réglage, la mise en service et le contrôle des fonctions du système de porte, il convient de remettre la présente documentation à l'utilisateur et de lui fournir des instructions. L'attestation de pose suivant DIN EN 1627 (cf. 39) doit être remplie et remise à l'exploitant !

Maintenance

Les travaux de maintenance ne doivent être exécutés que lorsque l'installation est hors tension. Débrancher la fiche secteur ou désactiver le fusible en cas de branchement fixe.

Entretien

Les travaux de nettoyage ne doivent être exécutés que lorsque l'installation est hors tension. Débrancher la fiche secteur ou désactiver le fusible en cas de branchement fixe.
Le système **ST FLEX SECURE** peut être nettoyé à l'aide d'un chiffon humide et de produits de nettoyage usuels du commerce. Ne pas utiliser de produits agressifs susceptibles d'endommager la surface des appareils.
Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides pénétrer dans le système **ST FLEX SECURE**.
N'introduisez jamais d'objets en métal dans les ouvertures du système **ST FLEX SECURE**. Il existe sinon un risque de choc électrique.

☞ **Usure**
L'état des pièces d'usure suivantes doit être contrôlé à chaque maintenance ; pour garantir un fonctionnement sans perturbations du système, elles doivent être remplacées quand une usure est constatée.

	Remplacement régulier
• Galets de roulement	tous les 2 ans
• Bloc accumulateur	tous les 3 ans
• Butées en caoutchouc	à chaque contrôle de service
• Rail de roulement	tous les 5 ans
• Courroie dentée	tous les 1 000 000 de cycles de charge
• Glissière au sol	à chaque contrôle de service
• Brosses (option)	

N'utiliser que des pièces de rechange d'origine.

2.1 Déclaration de conformité CE

Le signataire, représentant le constructeur ci-dessous **DORMA Deutschland GmbH** **DORMA Platz 1** **58256 Ennepetal**
déclare par la présente que le produit **ST ES200 EASY, ST ES200, ST ES200-2D, ST ES200-2D FIA, ST FLEX SECURE, FST FLEX SECURE, ST FLEX GREEN**
est conforme aux dispositions des directives CE mentionnées en annexe et que les normes et/ou les spécifications techniques référencées en annexe ont été mises en application.

Directive

X	2006/95/EG	Niederspannungsrichtlinie / Low Voltage Directive / Directive basse tension
	89/106/EWG/EEC/CEE	Bauprodukte / Building products / Produits de construction
X	2004/108/EG	Elektromagnetische Verträglichkeit / Electromagnetic compatibility / Compatibilité électro-magnétique
X	2006/42/EG	Maschinenrichtlinie / Machinery directive / Directive machine Die technischen Unterlagen sind erhältlich beim Manager Productcompliance unter: / The technical documentation is available from the Product Compliance Manager at: / Les documents techniques sont disponibles auprès du Manager conformité produit à l'adresse suivante: product.compliance@dorma.com

Harmonisierte europäische Norm, nationale Regel / Harmonized European standard, national rule / Norme européenne harmonisée, disposition nationale :

X	EN 13849-1	**X**	EN 61000 - 3 - 2		EN 179
X	EN ISO 12100	**X**	EN 61000 - 3 - 3		EN 1125
	EN ISO 12100-1		EN 55014		EN 1154
	EN ISO 14121-1	**X**	EN 55022		EN 1155
X	BGR 232	**X**	EN 60335 - 1		EN 1158
X	EN 61000 - 6 - 2	**X**	EN 60950 - 1		EN 1935
X	EN 61000 - 6 - 3				EN 12209

2.2 Rapport de contrôle ift

Nachweis
Einbruchhemmung

Gutachtliche Stellungnahme
10-001167-PR02 vom 6. Oktober 2011
(GAS01-C01-05-de-01)

Auftraggeber	**DORMA GmbH + Co. KG** DORMA Platz 1 58256 Ennepetal
Produkt	Einbruchhemmende Schiebetüranlage, WK2 / RC2
Bezeichnung	ST FLEX SECURE / FST FLEX SECURE
lichtes Öffnungsmaß (B x H)	verschieden (siehe Typenliste)
(Rahmen) Material	Aluminium, DORMA Profilsystem ST FLEX DORMA Antriebsprofile ES200
Angriffseite	Außenseite
Öffnungsart	2-flügelig / 1-flügelig schiebbar, mit/ohne verglaste Seitenteile, mit/ohne verglaste Oberlichter 1- / 2- / 3-teilig
Verglasung	DIN EN 356 Klasse P4A
Beschläge	Mehrfachverriegelung Fuhr Typ 3 Schwenkriegelschloss mit 4 Schwenkriegeln nach DIN 18251 Klasse 4; Profilzylinder nach DIN 18252 P2BZ; durchlaufende Schließleiste; durchlaufender Verhakungsleiste ST FLEX; durchlaufende Aushebelsicherung im Antrieb; durchgehende DORMA Bodenführungsschiene
Montage	Gemäß der Montageanleitung der Firma DORMA GmbH + Co. KG

Einbruchhemmung

Widerstandsklasse RC 2*)

*) auf der Grundlage der genannten Prüfnachweise und der ergänzenden, änderungsbedingten Angaben

ift Rosenheim
6. Oktober 2011

Robert Krippahl, Dipl.-Ing. (FH)
Stv. Prüfstellenleiter

Jens Pickelmann
Prüfingenieur
Labor Mechanik

Grundlagen

DIN EN 1627 : 2011
Fenster, Türen, Abschlüsse - Einbruchhemmung – Anforderungen und Klassifizierung

DIN EN 1628 : 2011

DIN EN 1629 : 2011

DIN EN 1630 : 2011

Prüfbericht 10-001154-PB01-C01-05-de-01 vom 20. Dezember 2010

Ergebnisprotokoll 10-001209-PR01 (EP01-C01-05-de-01) vom 06. Juli 2011

Ergebnisprotokoll 10-001209-PR02 (EP01-C01-05-de-01) vom 06. Juli 2011

Konstruktionsunterlagen
Anlage 1, Seite 1 bis 13
Anlage 2, Seite 1 bis36

Gültigkeit

Die Prüfung der einbruchhemmenden Eigenschaften ermöglicht keine Aussage über weitere leistungs- und qualitätsbestimmenden Eigenschaften der vorliegenden Konstruktion.

Die Gutachtliche Stellungnahme verliert ihre Gültigkeit mit dem Ende der Gültigkeit einer der o. g. Grundlagen (Normen oder Prüfberichte).

Veröffentlichungshinweise

Es gilt das **ift**-Merkblatt „Hinweise zur Benutzung von **ift**-Prüfberichten“.

Das Deckblatt kann mit der Typenliste als Kurzfassung verwendet werden.

Inhalt

Die gutachtliche Stellungnahme umfasst insgesamt 56 Seiten

Deckblatt
Typenliste
Gutachtliche Stellungnahme
1 Auftrag
2 Grundlagen der Beurteilung
3 Beurteilung
4 Ergebnis und Aussage

Anlage 1, (13 Seiten)
Anlage 2, (36 Seiten)

ift Rosenheim GmbH
Geschäftsführer:
Dipl.-Ing. (FH) Ulrich Sieberath
Dr. Jochen Peichl

Theodor-Gietl-Str. 7 - 9
D-83026 Rosenheim
Tel.: +49 (0)8031/261-0
Fax: +49 (0)8031/261-290
www.ift-rosenheim.de

Sitz: 83026 Rosenheim
AG Traunstein, HRB 14763
Sparkasse Rosenheim
Kto. 3822
BLZ 711 500 00

Notified Body Nr.: 0757
Anerkannte PUZ-Stelle: BAY 18
Deutscher Akkreditierungs Rat
DAP-PL-0808.99
DAP-ZE-2288.00
TGA-ZM-16-93-00
TGA-ZM-16-93-60

06-09 / 539

3. Avant le montage

3.1 Préparation par le chantier
Construction de mur adjacente
La construction de mur pour le raccordement d'un système de porte WK2 doit remplir les conditions suivantes :

- Maçonnerie selon DIN 1053-1
  Épaisseur nominale : ≥ 115 mm
  Résistance à la pression des pierres : ≥ 12
  Groupe de mortier : min. MG II / DM
- Béton armé selon DIN 1045
  Épaisseur nominale : ≥ 100 mm
  Classe de résistance : B15
- Béton cellulaire
  Épaisseur nominale : ≥ 170 mm
  Résistance à la pression des pierres : ≥ 4
  Exécution : collé
- Façades
  Construction montants-traverses, testé comme composant anti-effraction de la classe de résistance WK2 ou plus, avec emplacement des profilés / fixations à vis dans la zone des montants et des traverses.

3.2 Étendue de la livraison
Les unités d'emballage suivantes sont requises pour la pose ; avant d'effectuer celle-ci, veuillez vérifier que toutes les pièces nécessaires sont bien disponibles.

- 1 x opérateur, comprenant
  1 x MDU
  1 x kit opérateur
  1 x profilé d'opérateur avec rail de roulement et support en caoutchouc
  1 x revêtement intérieur
  1 jeu de plaques frontales
- 1 x unité de verrouillage
- 1 x indicateur d'état de la porte
- 1 x protection anti-dégondage
- 1 x rail au sol, incl. plaques de glissement et embouts
- 2 x vantaux mobiles

Option :

- 2 x éléments latéraux avec profilé de compensation en U
  ou
  2 x profilés d'accrochage latéraux
- 1 x poutre en alliage léger avec kit de fixation murale
  ou
  1 x profilé de pose
- Capteurs / générateurs d'impulsions
- Autres options selon commande
- Accessoires de fixation

4. Caractéristiques techniques

Tension de raccordement	230 V +/- 10% / 50 Hz
Protection	-
Alimentation électrique pour appareils externes	27 V DC / 2 A
Puissance absorbée, max.	250 W

Entrée programme • = Standard	
ARRÊT	•
AUTOMATIQUE	•
OUVERTURE PERMANENTE	•
OUVERTURE PARTIELLE	•
SORTIE	•

	ES 200	**ES 200-2D**
Données et caractéristiques		
Dimension d'ouverture	**1000 - 3000 mm**	**1000 - 3000 mm**
Poids de porte	**2 x 160 kg**	**2 x 130 kg**

Réglages	**Plage de réglage** min. - max.	**Plage de réglage** min. - max.
Vitesse d'ouverture	10 cm/s - 75 cm/s	55 cm/s - 75 cm/s
Vitesse de fermeture (jusqu'à 71 kg)	10 cm/s - 55 cm/s	10 cm/s - 55 cm/s
Vitesse lente OUVERT	3 cm/s - 9 cm/s	3 cm/s - 9 cm/s
Vitesse lente FERME	3 cm/s - 9 cm/s	3 cm/s - 9 cm/s
Rampe de freinage OUVERT Retard au freinage OUVERT	1 - 9	1 - 9
Rampe de freinage FERME	1 - 9	1 - 9
Rampe de freinage Inverser	1 - 9	1 - 9
Temps d'ouverture	0 s - 180 s	0 s - 180 s
Temps d'ouverture pour fermeture de nuit	0 s - 60 s	0 s - 60 s
Temporisation de l'ouverture pour fermeture de nuit	0 s - 10	0 s - 10
Ouverture partielle	25 cm - Ouvert	25 cm - Ouvert
Distance en vitesse lente OUVERT	0 cm - 30 cm	0 cm - 30 cm
Distance en vitesse lente FERME	0 cm - 30 cm	0 cm - 30 cm
Accélération OUVERT	1 - 9	1 - 9
Accélération FERME	1 - 9	1 - 9
Limitation de la force OUVERT	50 N - 310 N	50 N - 310 N
Limitation de la force FERME	50 N - 310 N	50 N - 310 N

5. Notice de pose

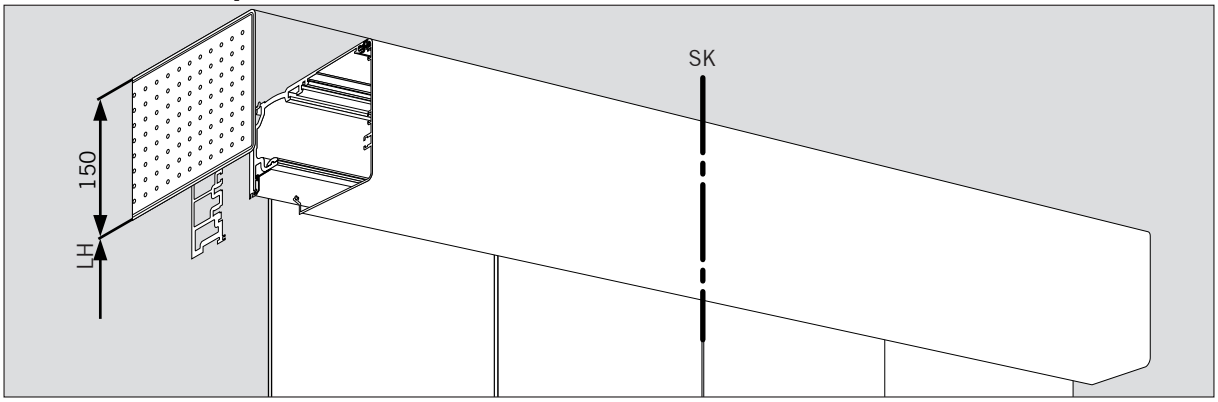

1 Profilé de pose
2 Profilé d'opérateur
3 Chemin de câbles en U
4 Profilé de charnière
5 Revêtement intérieur
6 Rail de roulement avec couche isolante
7 Profilé de recouvrement de zone de passage
8 Plaque frontale
9 Poutre en alliage léger
10 Profilé en U

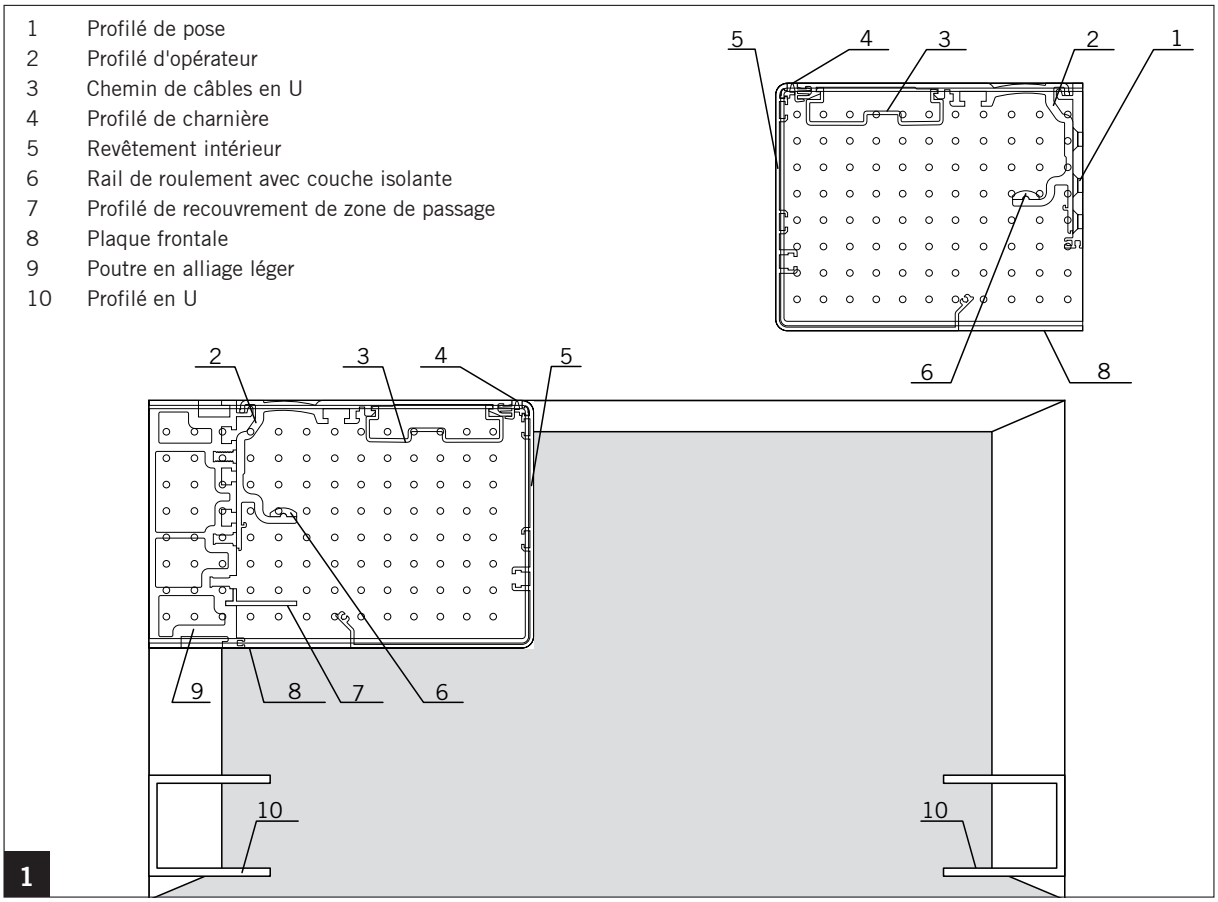

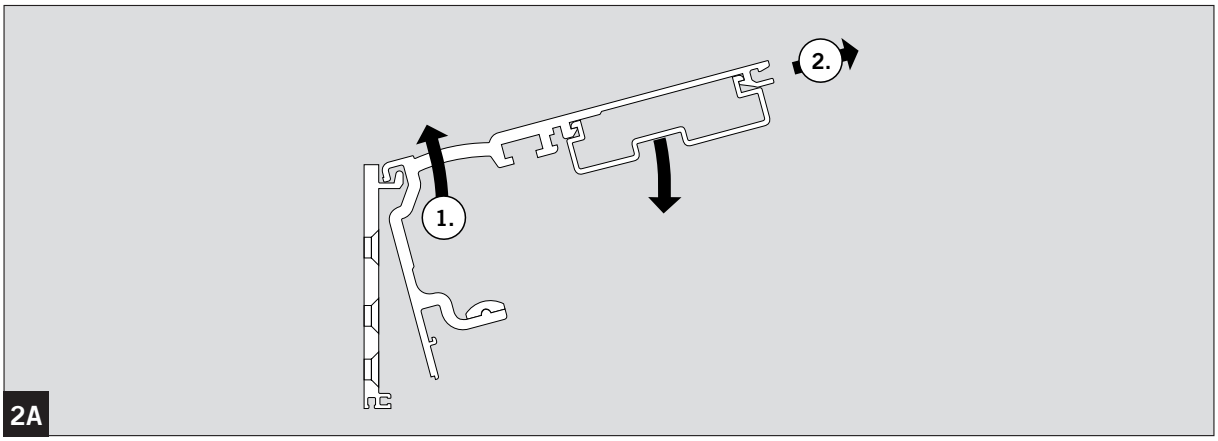

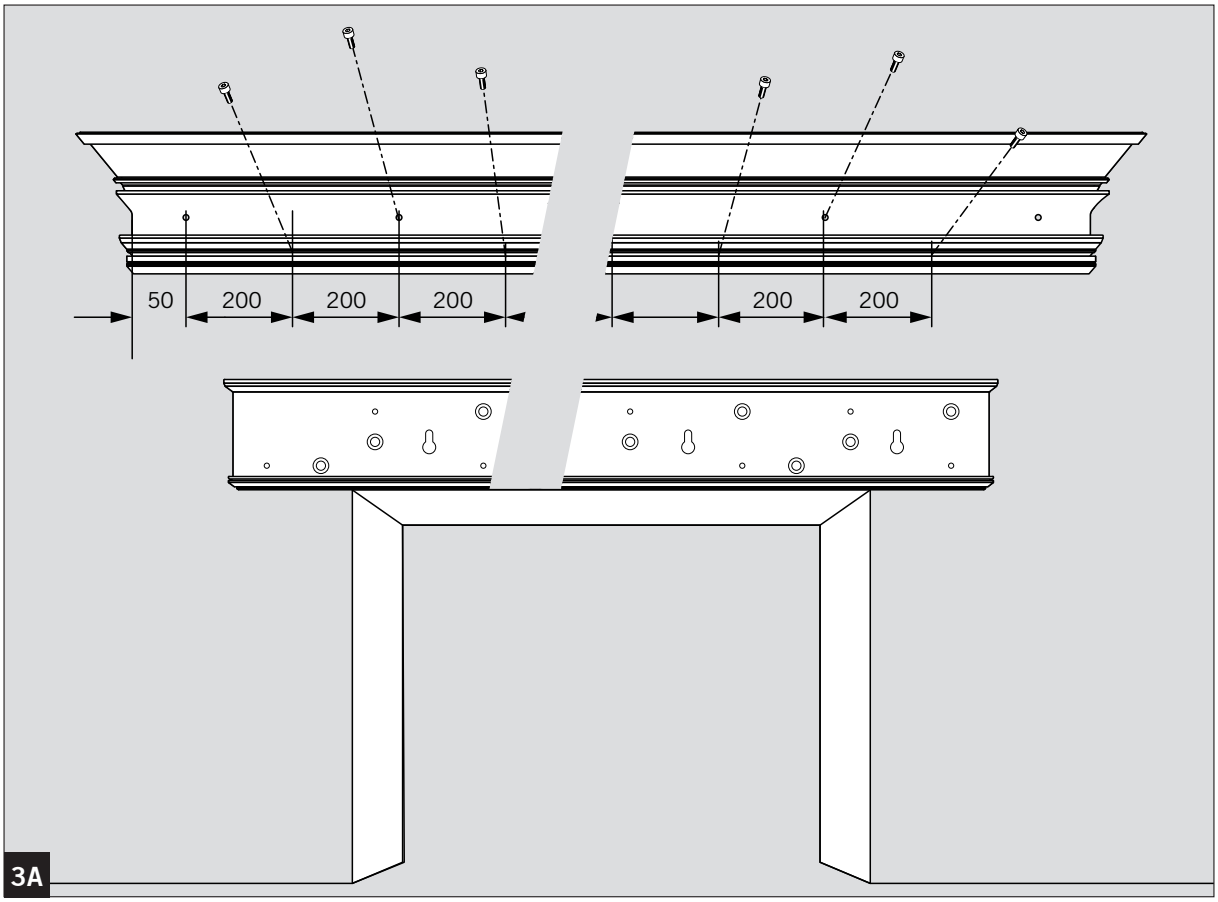
50
200
200
200
200
200
3A

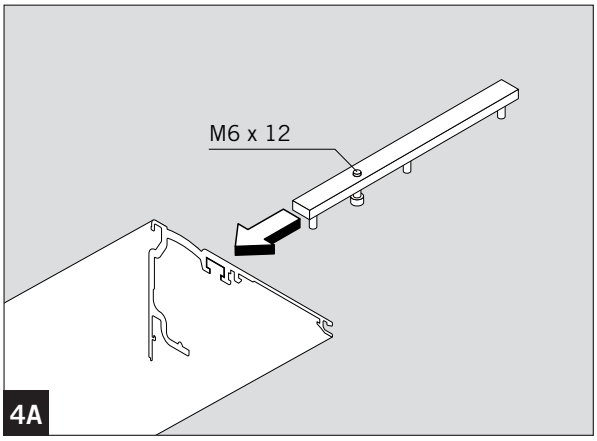
M6 x 12
4A

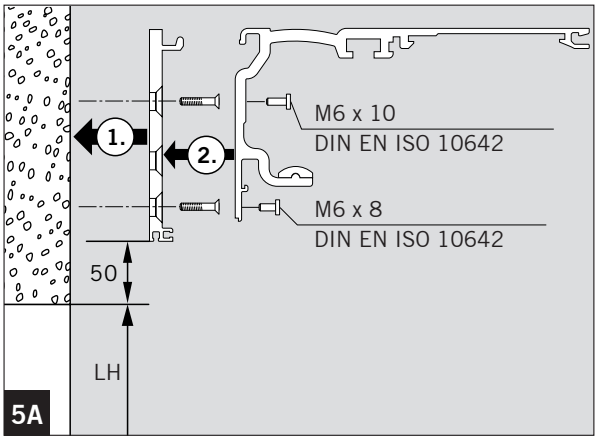
1.
2.
M6 x 10
DIN EN ISO 10642
M6 x 8
DIN EN ISO 10642
50
LH
5A

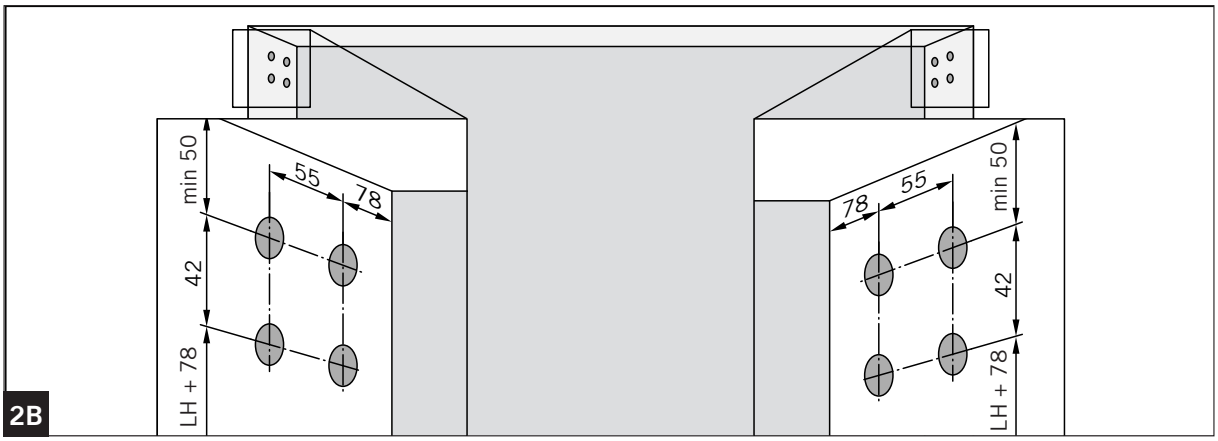
min 50
55
78
42
LH + 78
78
55
min 50
42
LH + 78
2B

3B

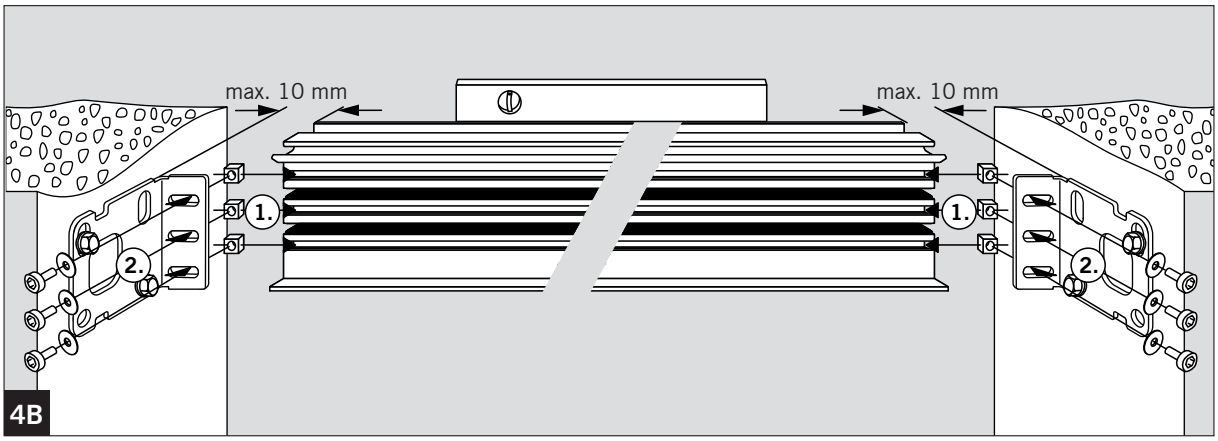
max. 10 mm
max. 10 mm
1.
1.
2.
2.
4B

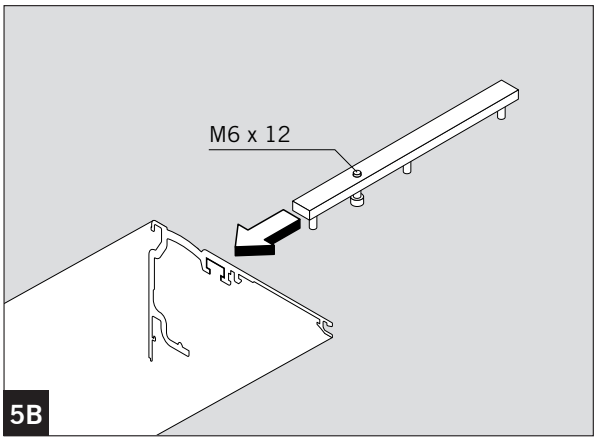
M6 x 12
5B

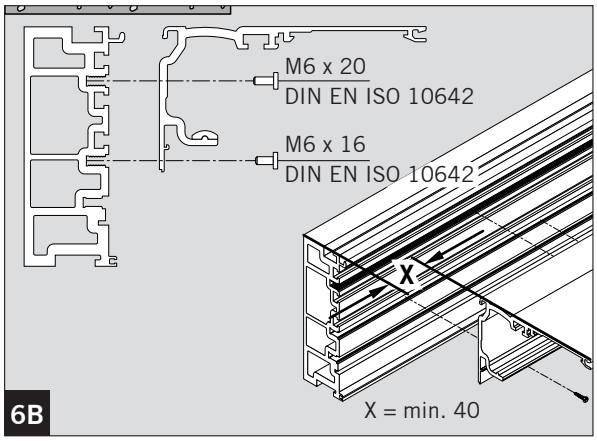
M6 x 20
DIN EN ISO 10642
M6 x 16
DIN EN ISO 10642
X
X = min. 40
6B

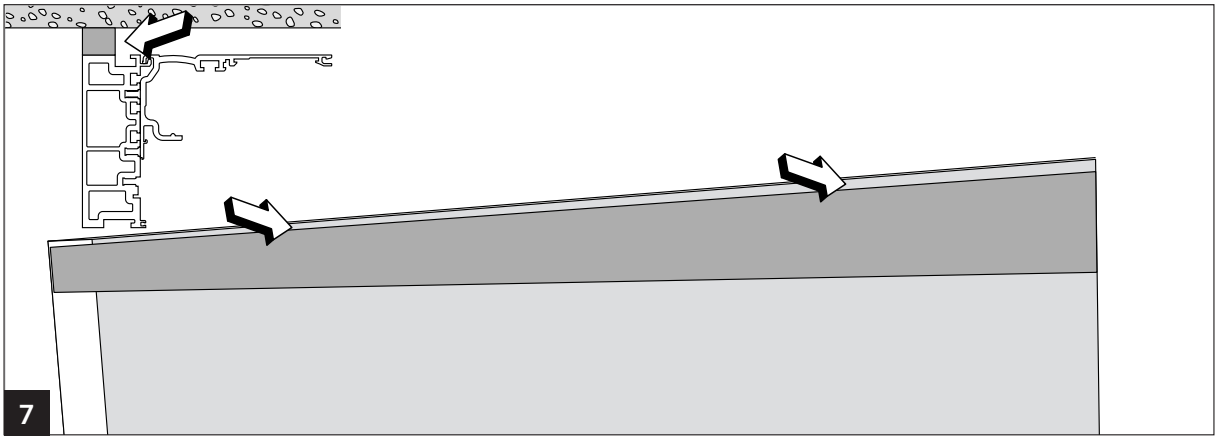
7

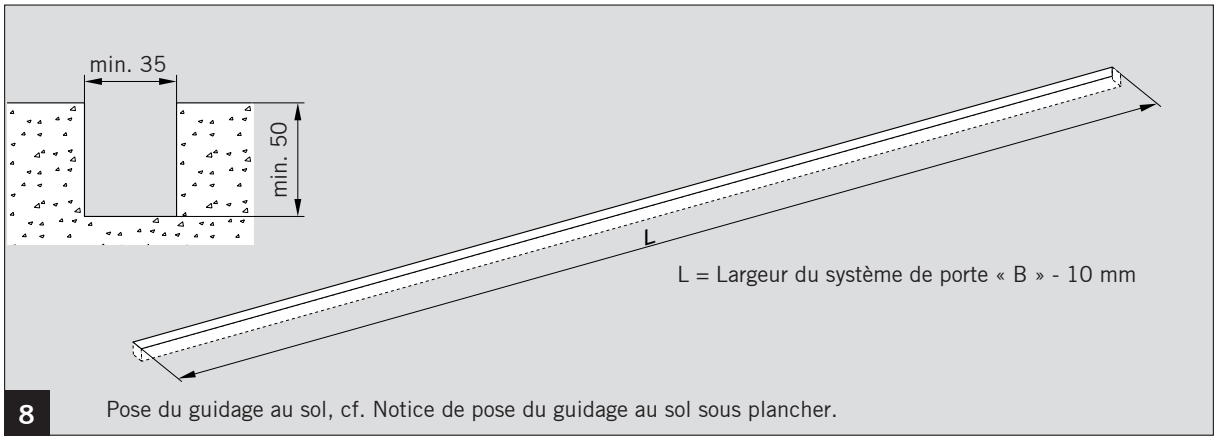

8 Pose du guidage au sol, cf. Notice de pose du guidage au sol sous plancher.

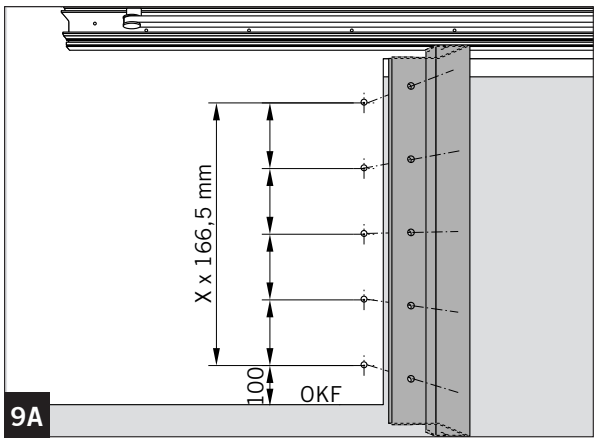

9A

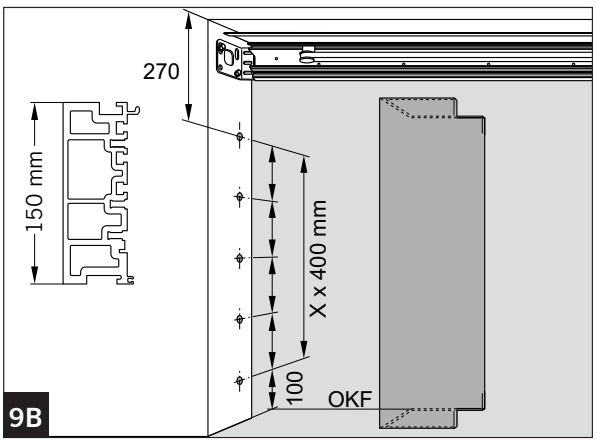

9B

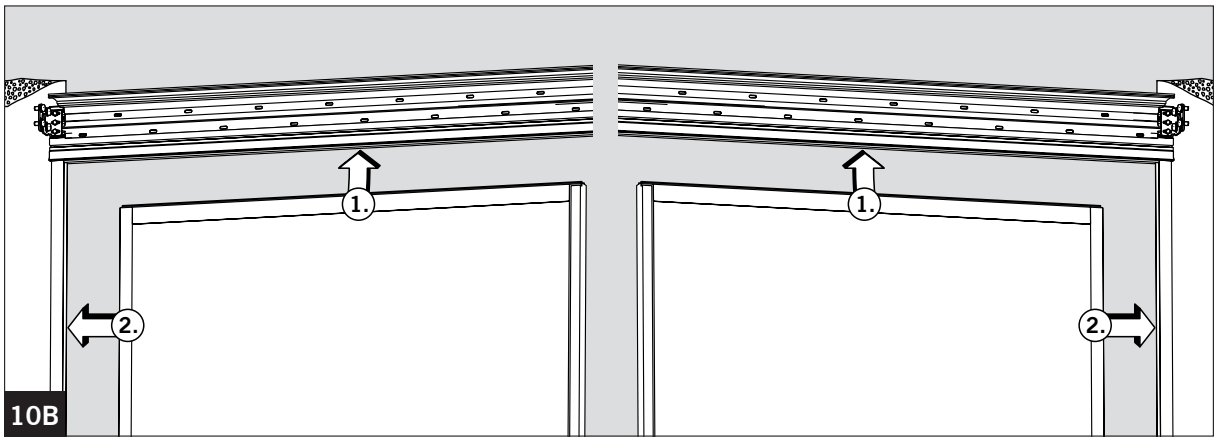

10B

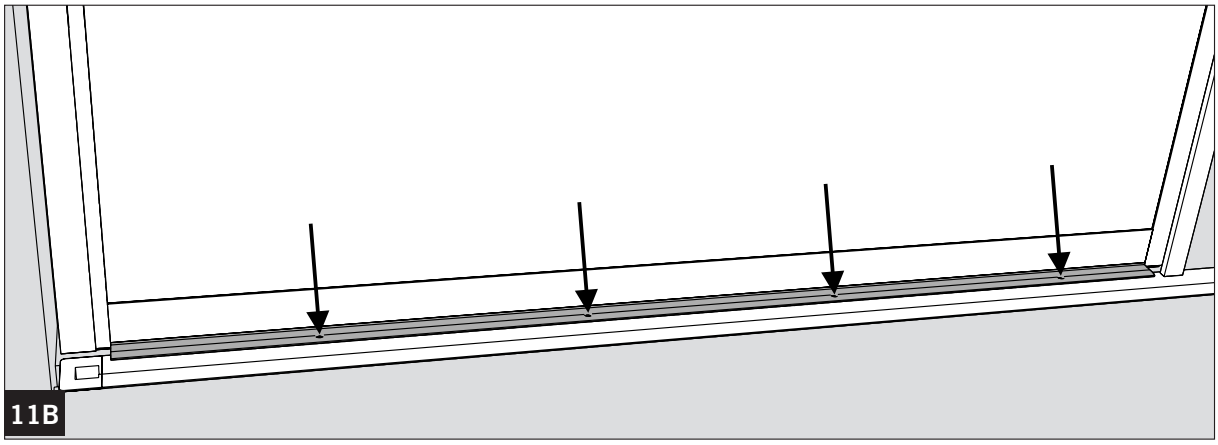

11B

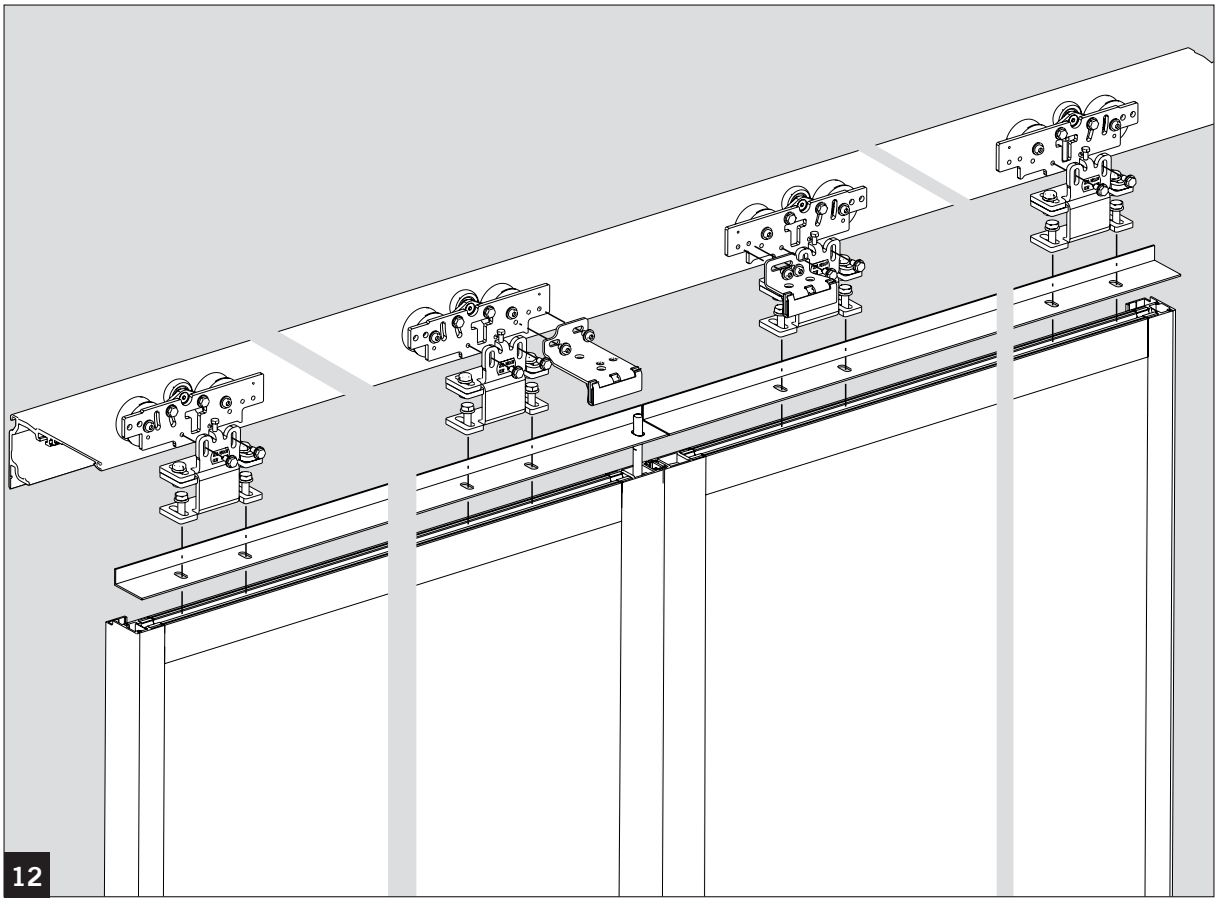
12

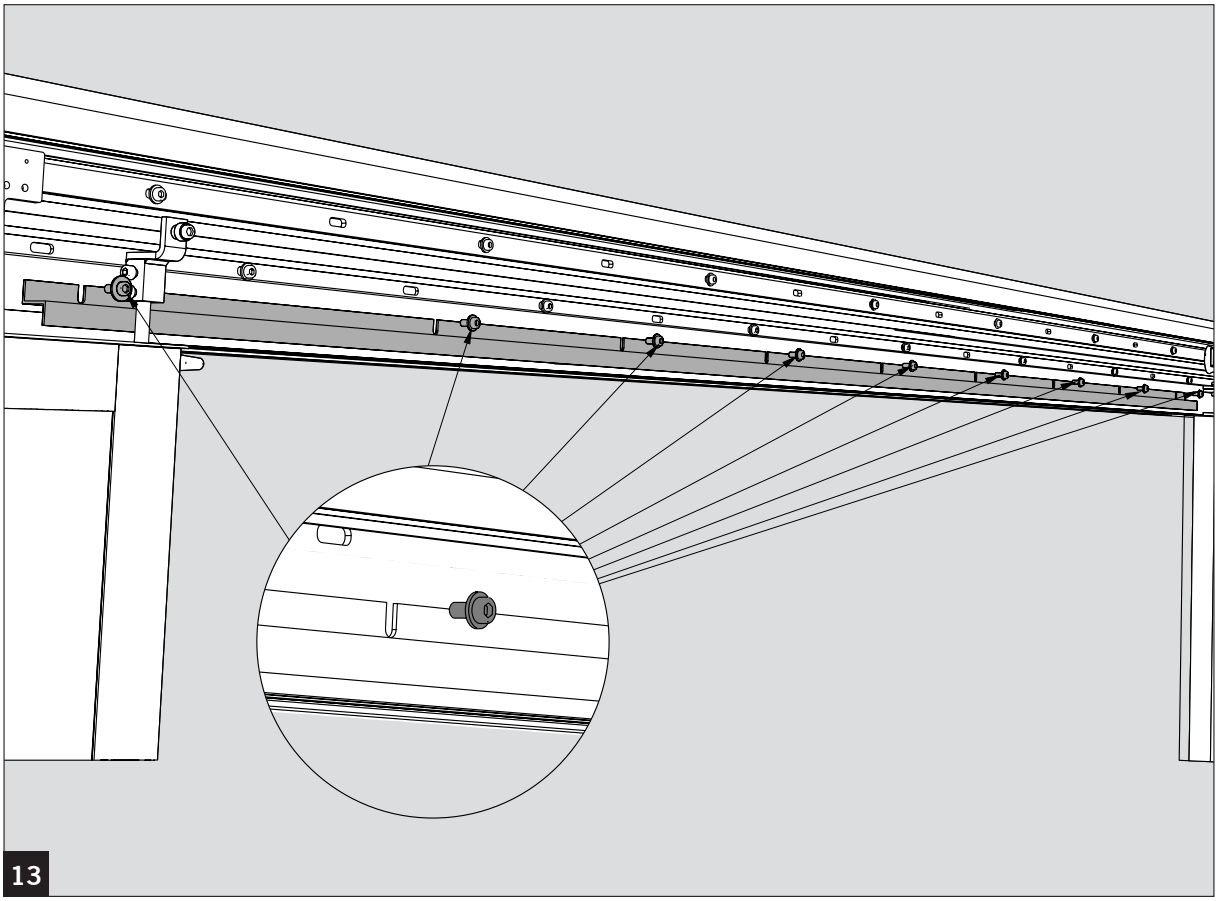
13

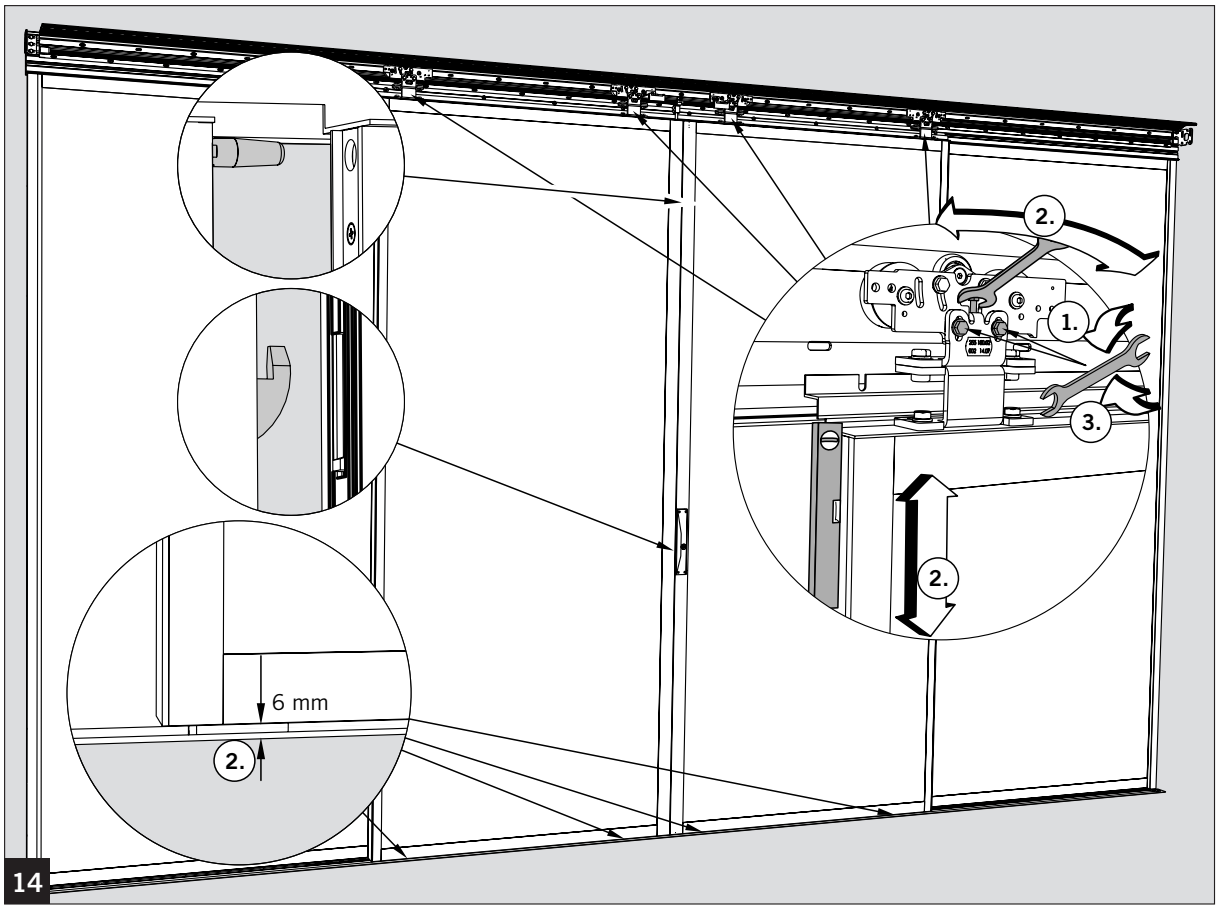
2.
1.
3.
2.
6 mm
2.
14

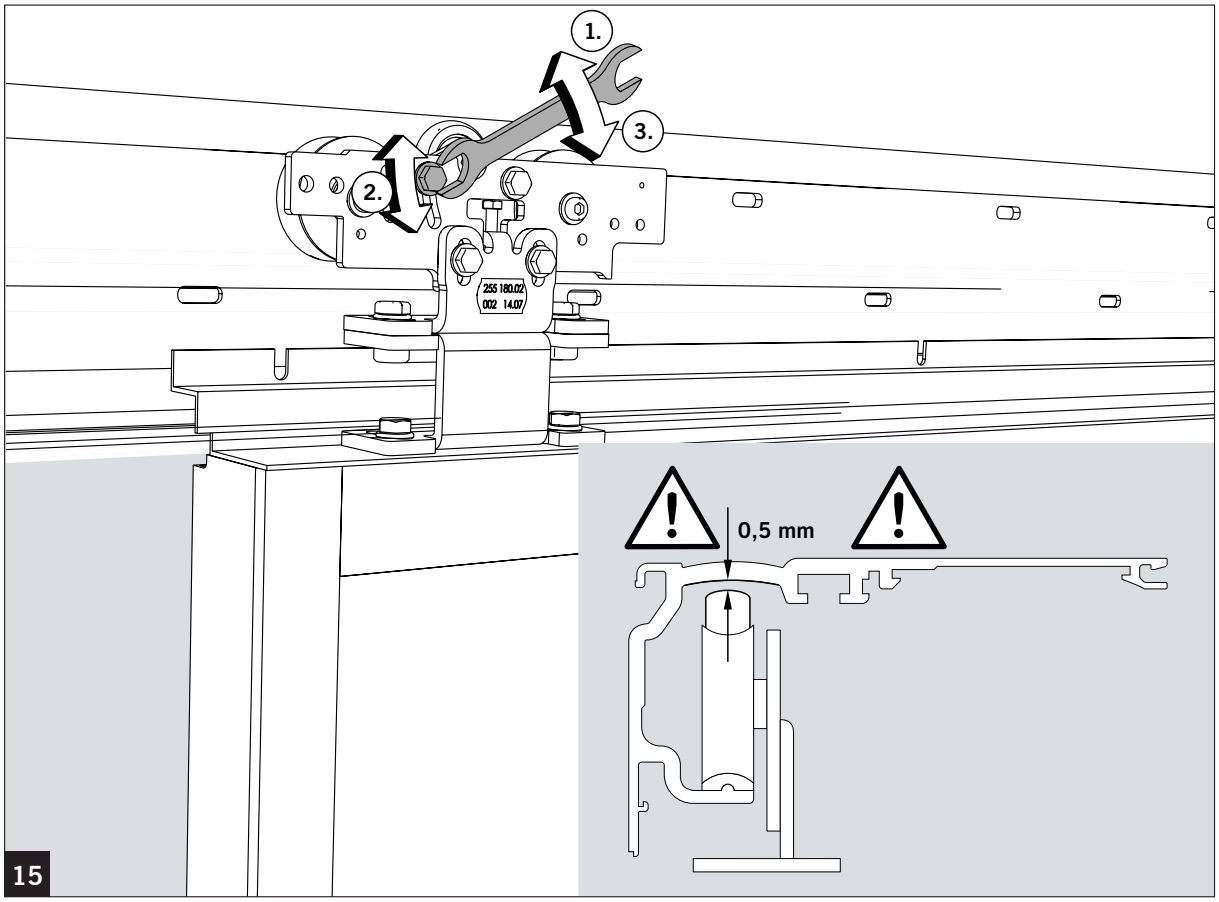
1.
2.
3.
255 180.02
002 14.07
0,5 mm
15

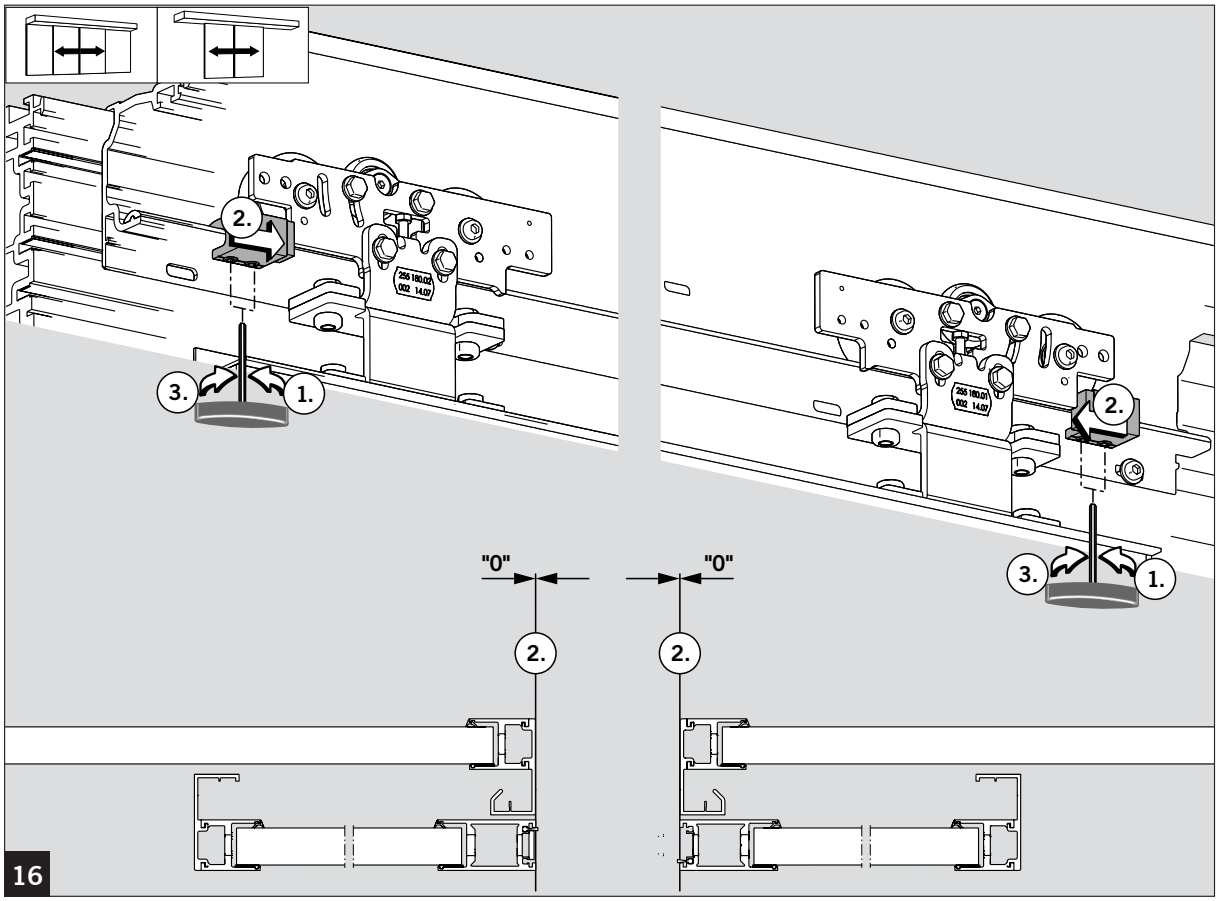
2.
3.
1.
"0"
"0"
16

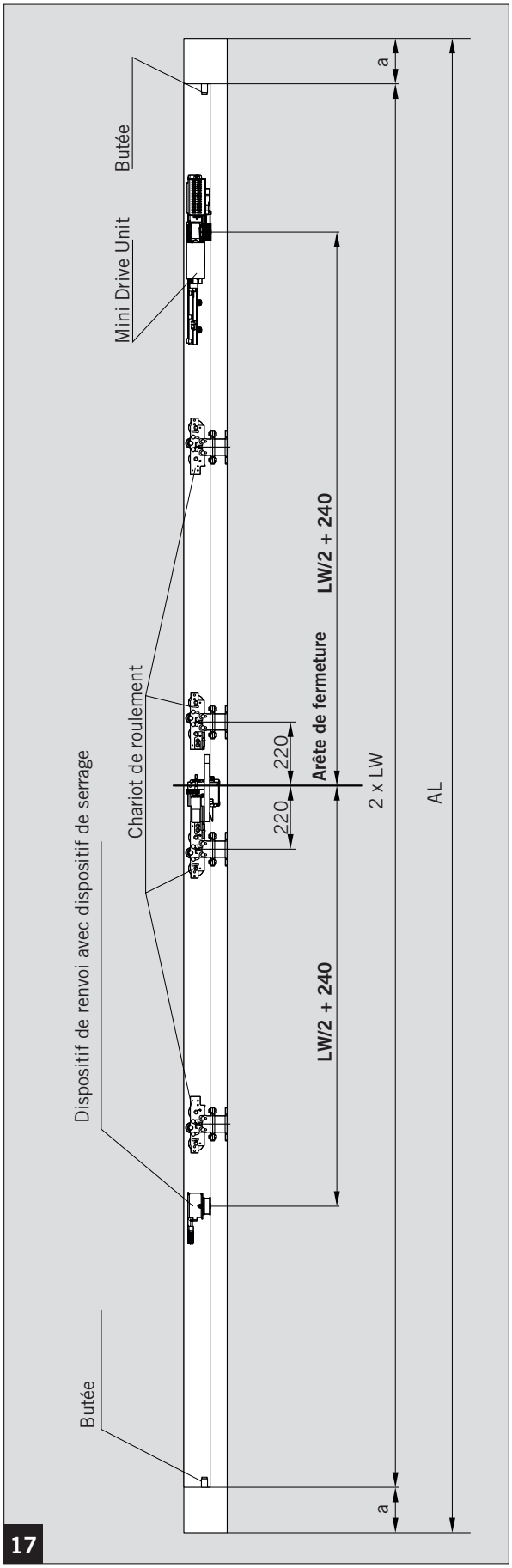
Butée
Mini Drive Unit
Chariot de roulement
Dispositif de renvoi avec dispositif de serrage
Butée
a
LW/2 + 240
Arête de fermeture
220
220
2 x LW
LW/2 + 240
AL
a
17

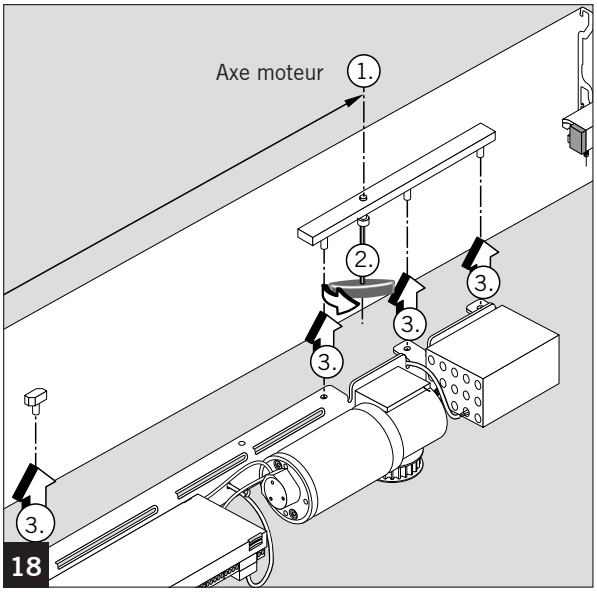
Axe moteur
1.
2.
3.
3.
3.
3.
18

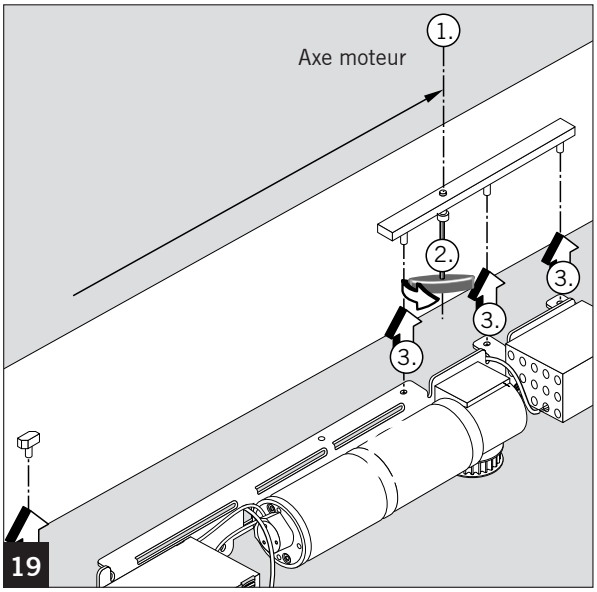
Axe moteur
1.
2.
3.
3.
3.
19

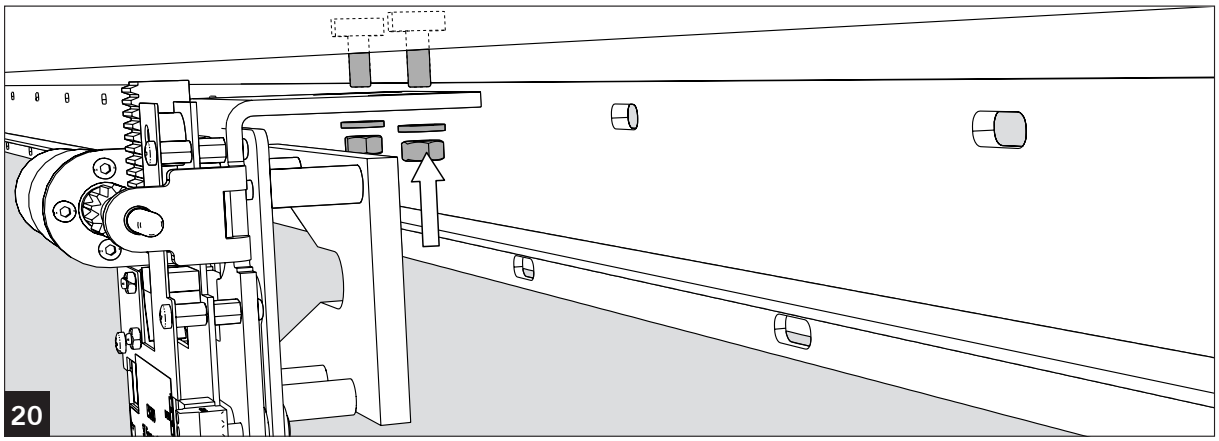
20

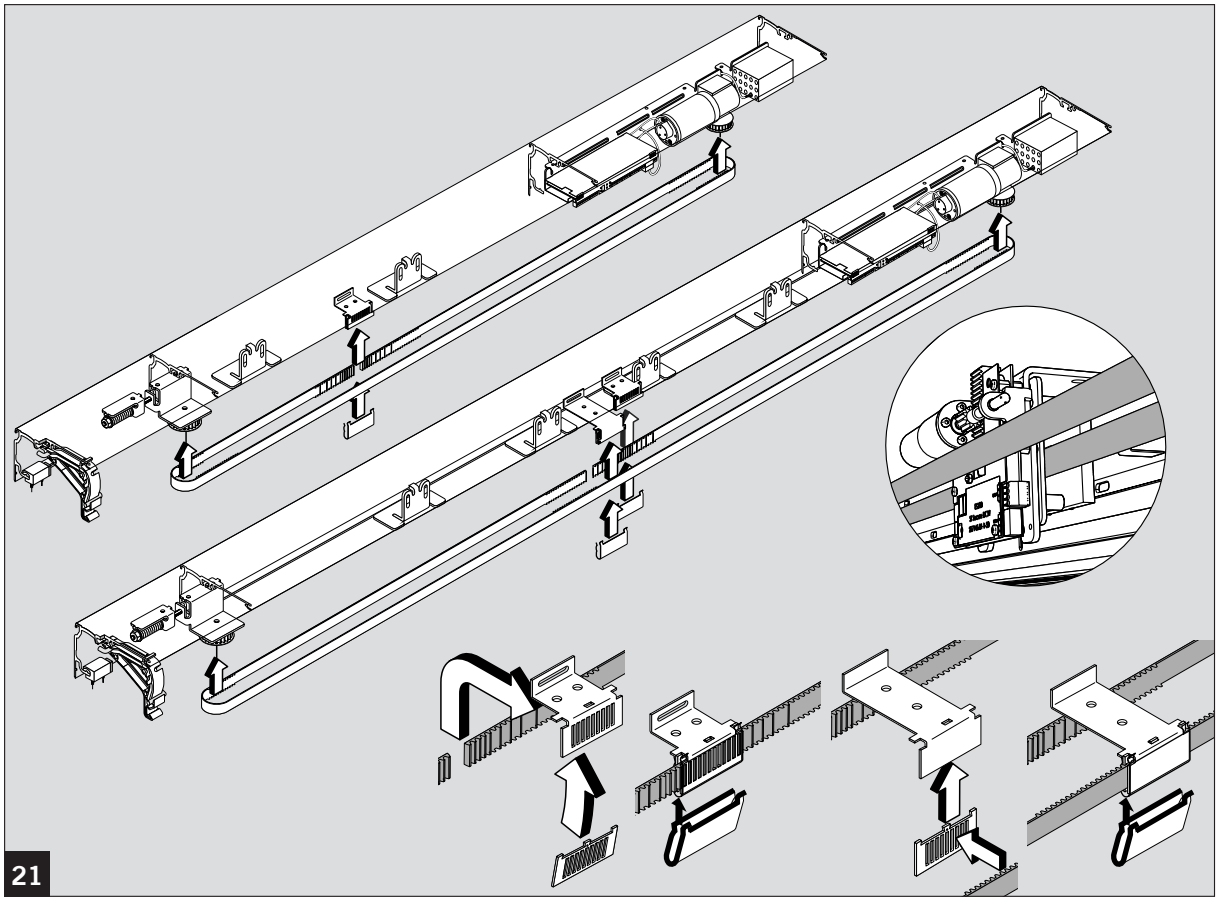
21

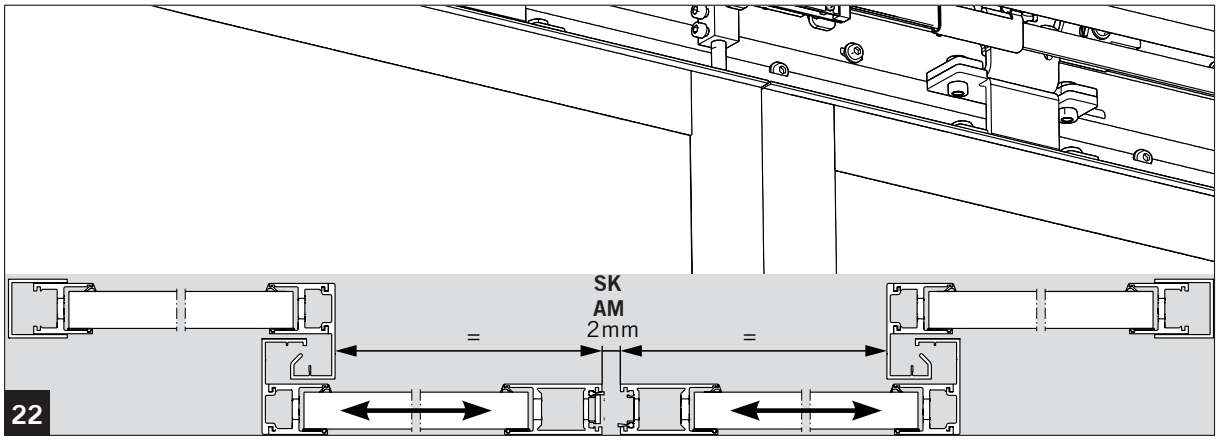
SK
AM
2mm
=
=
22

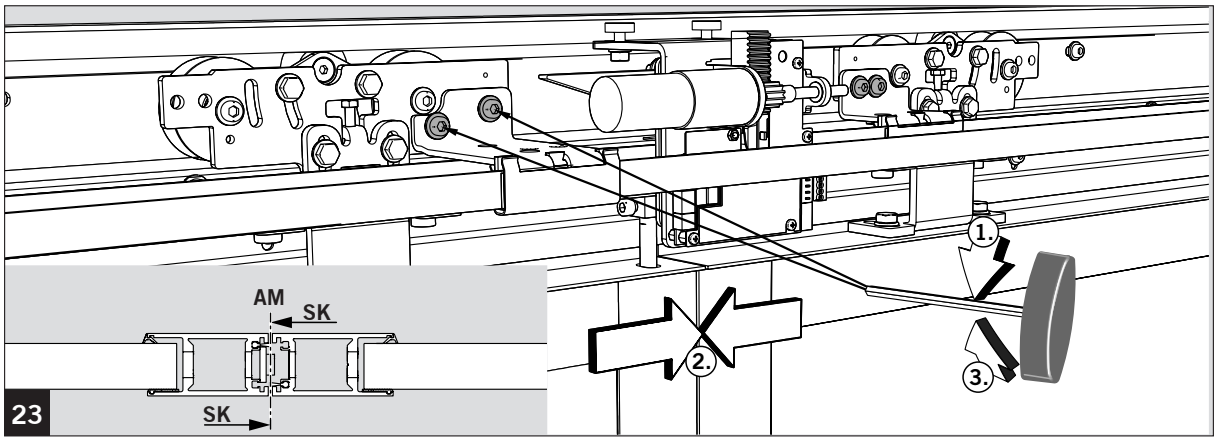
AM
SK
SK
23
1.
2.
3.

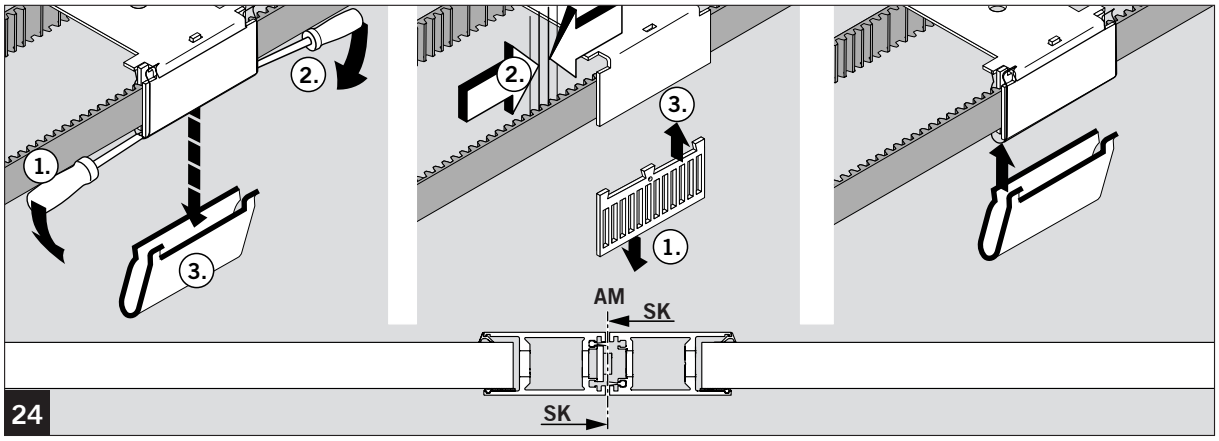
1.
2.
3.
2.
3.
1.
AM
SK
SK
24

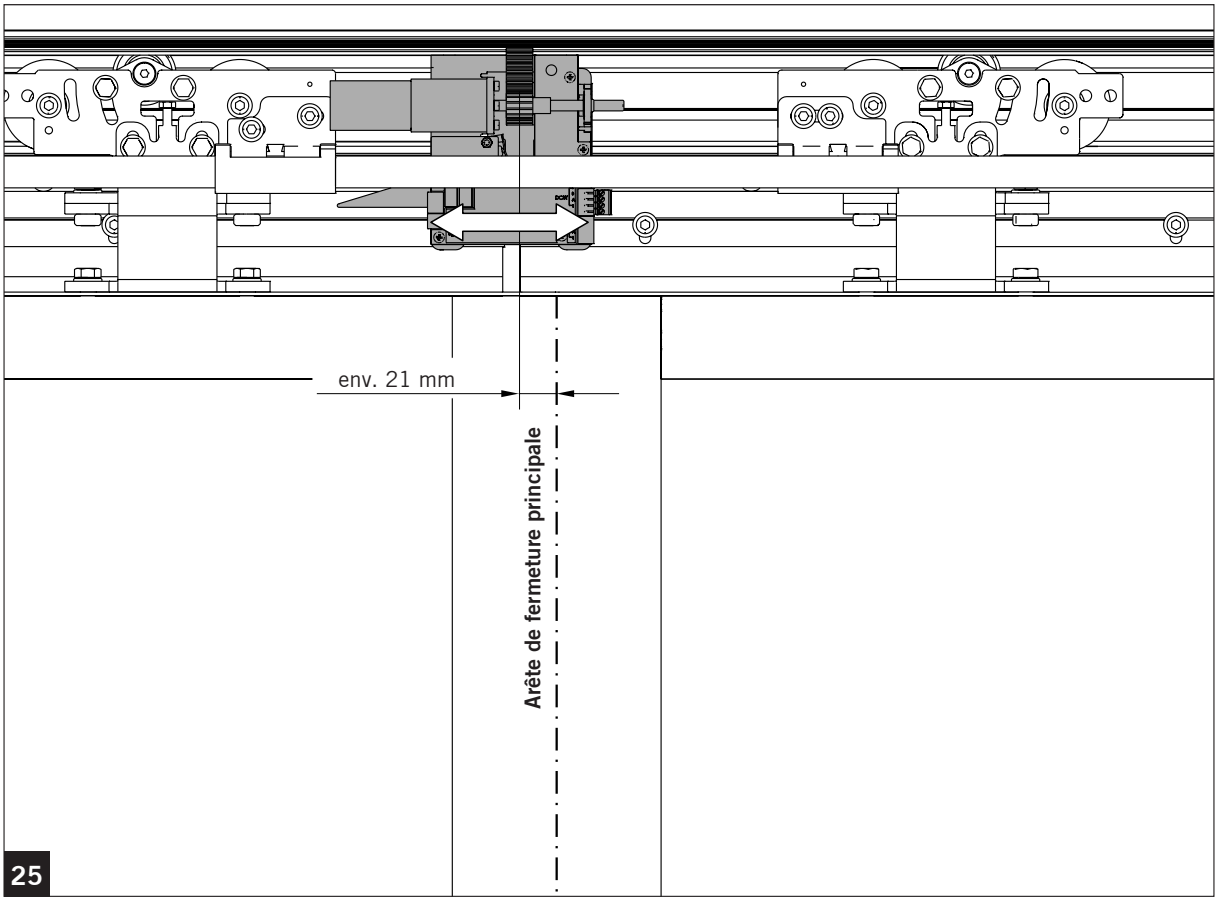

25

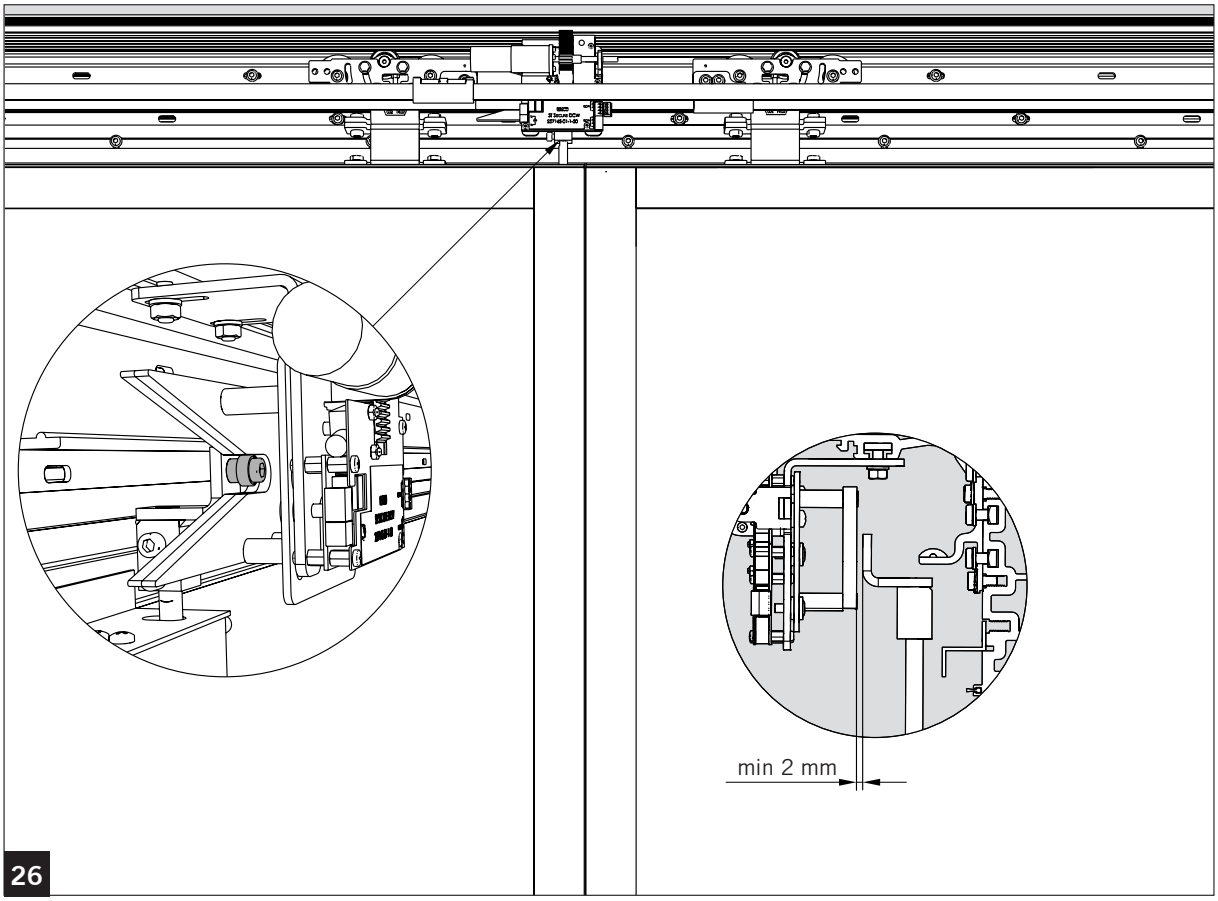

26

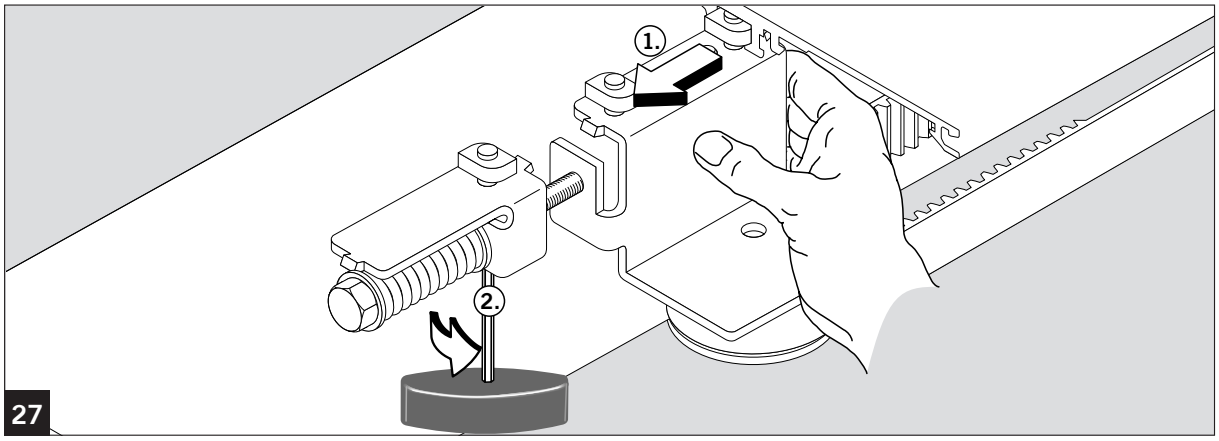
1.
2.
27

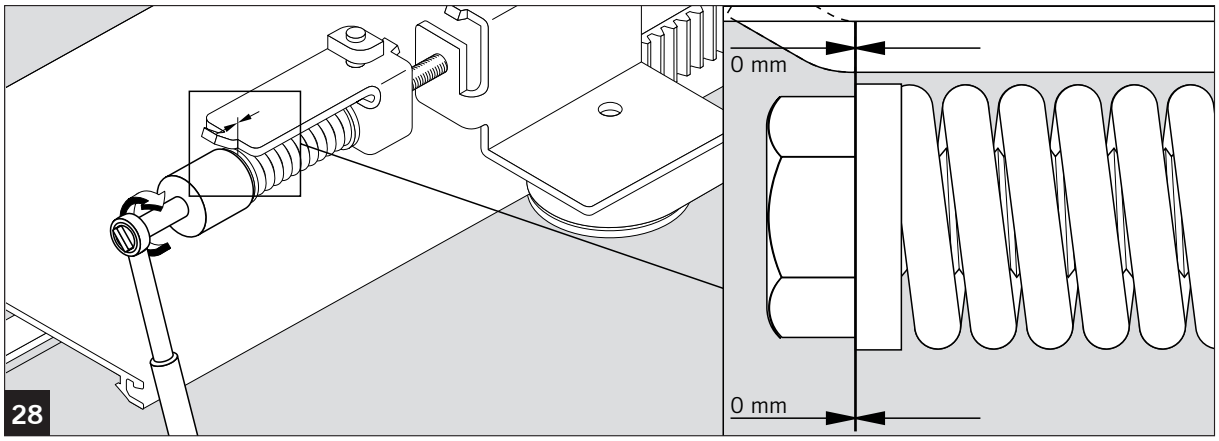
0 mm
0 mm
28

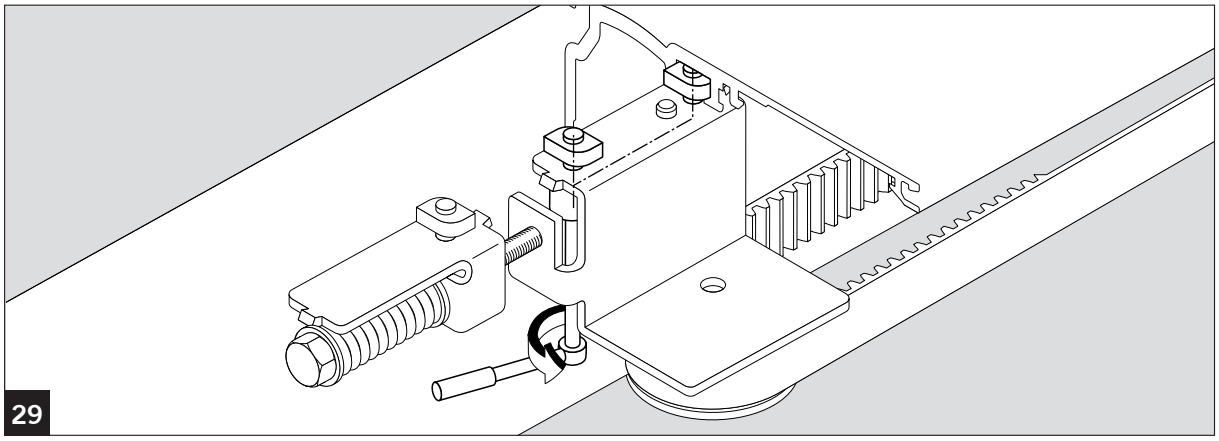
29

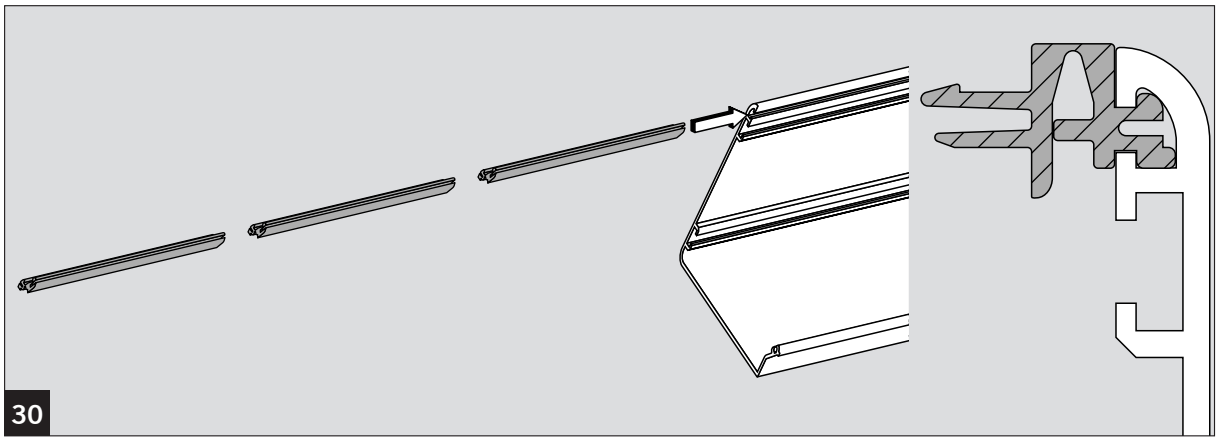
30

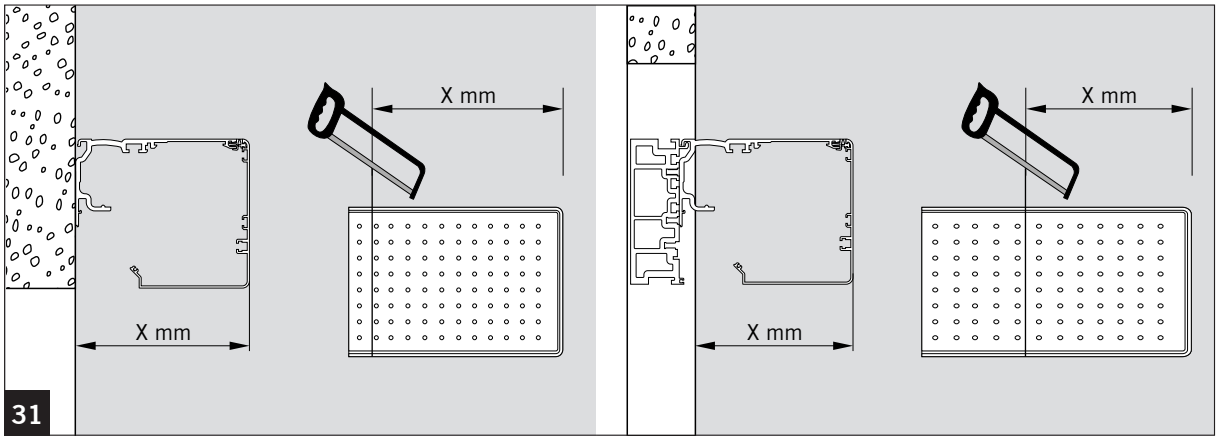
X mm
X mm
X mm
X mm
31

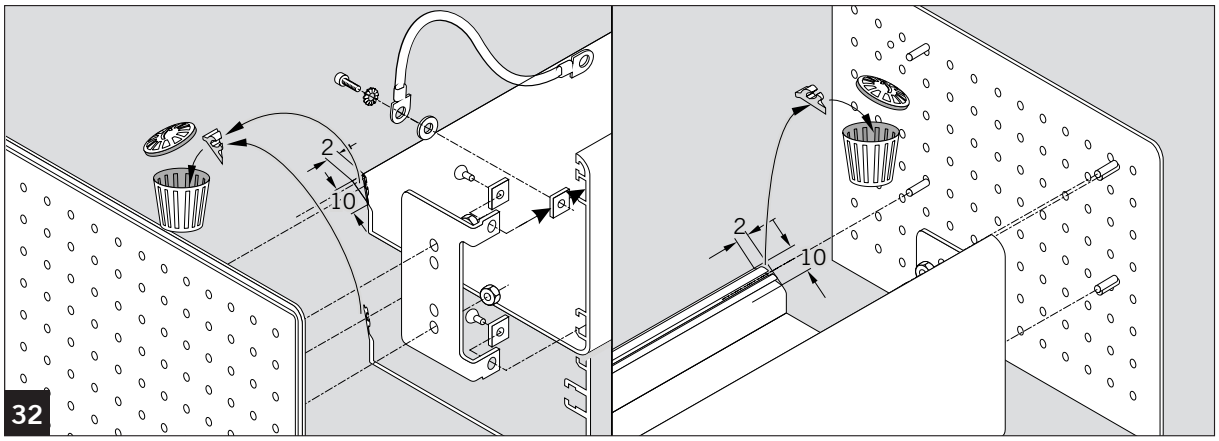
2
10
2
10
32

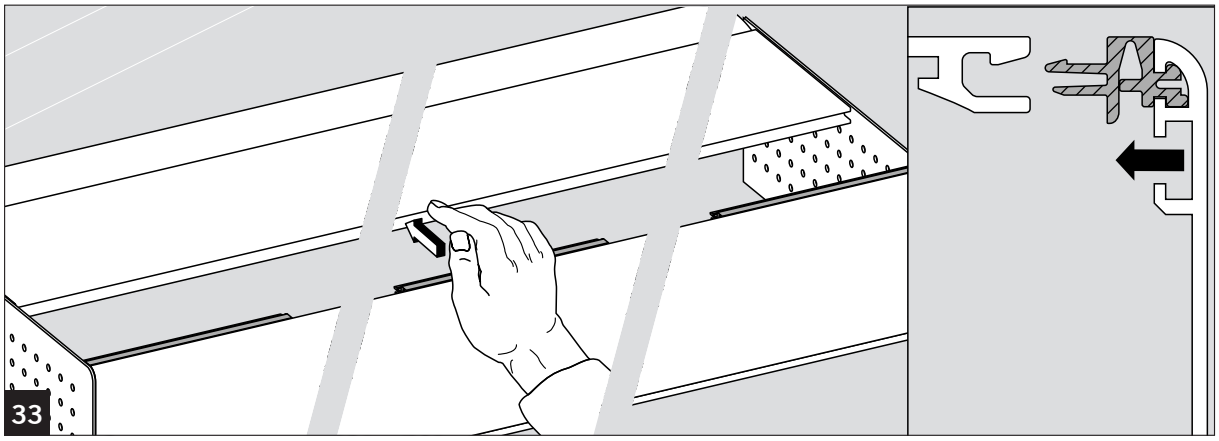
33

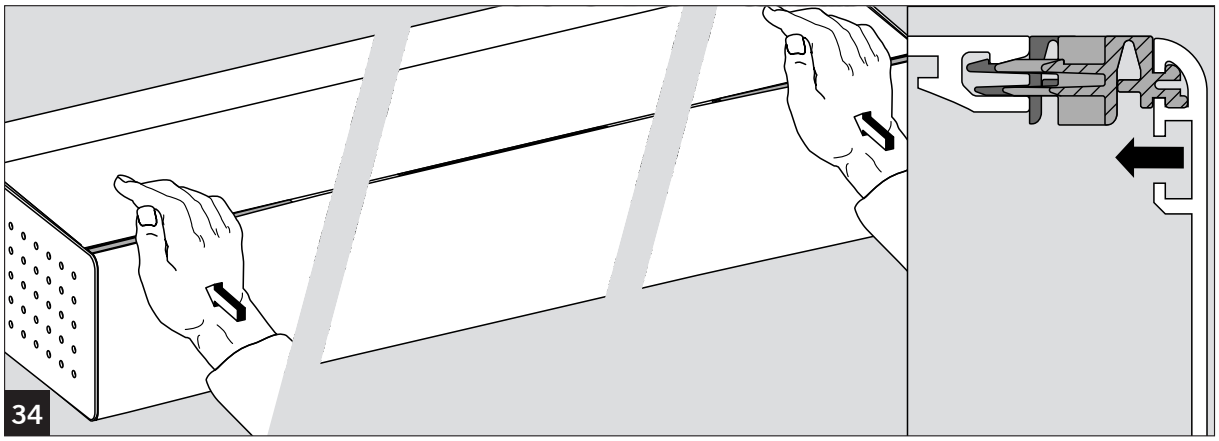
34

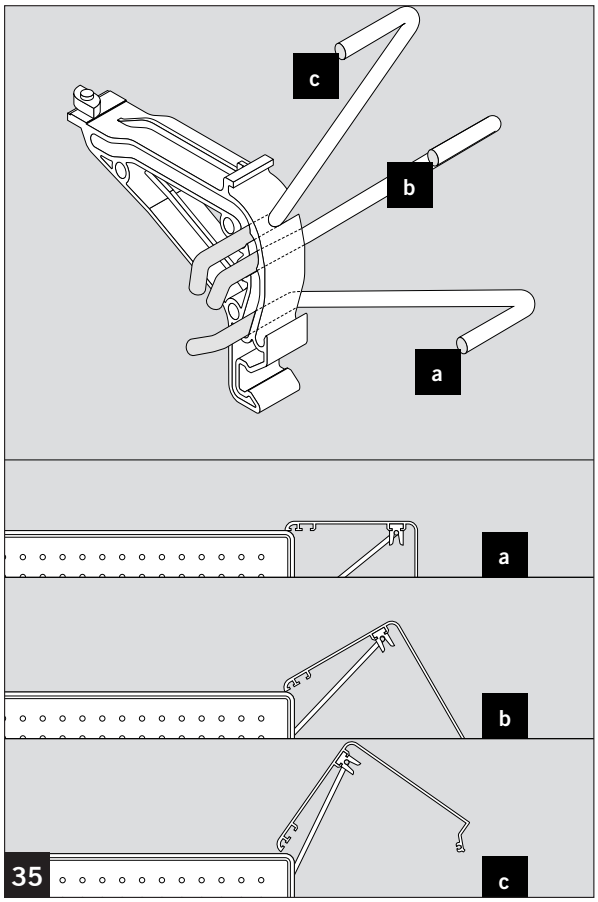
c
b
a
a
b
c
35

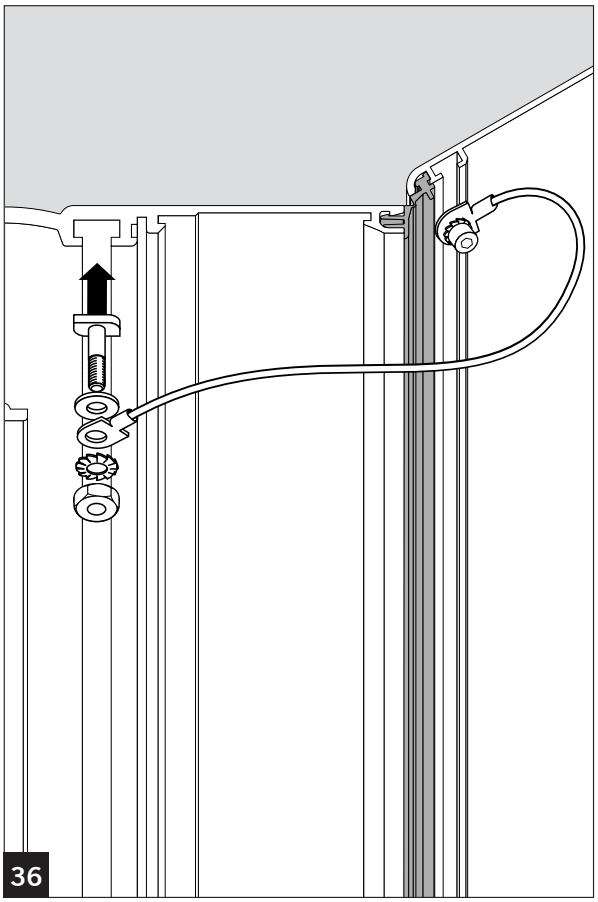
36

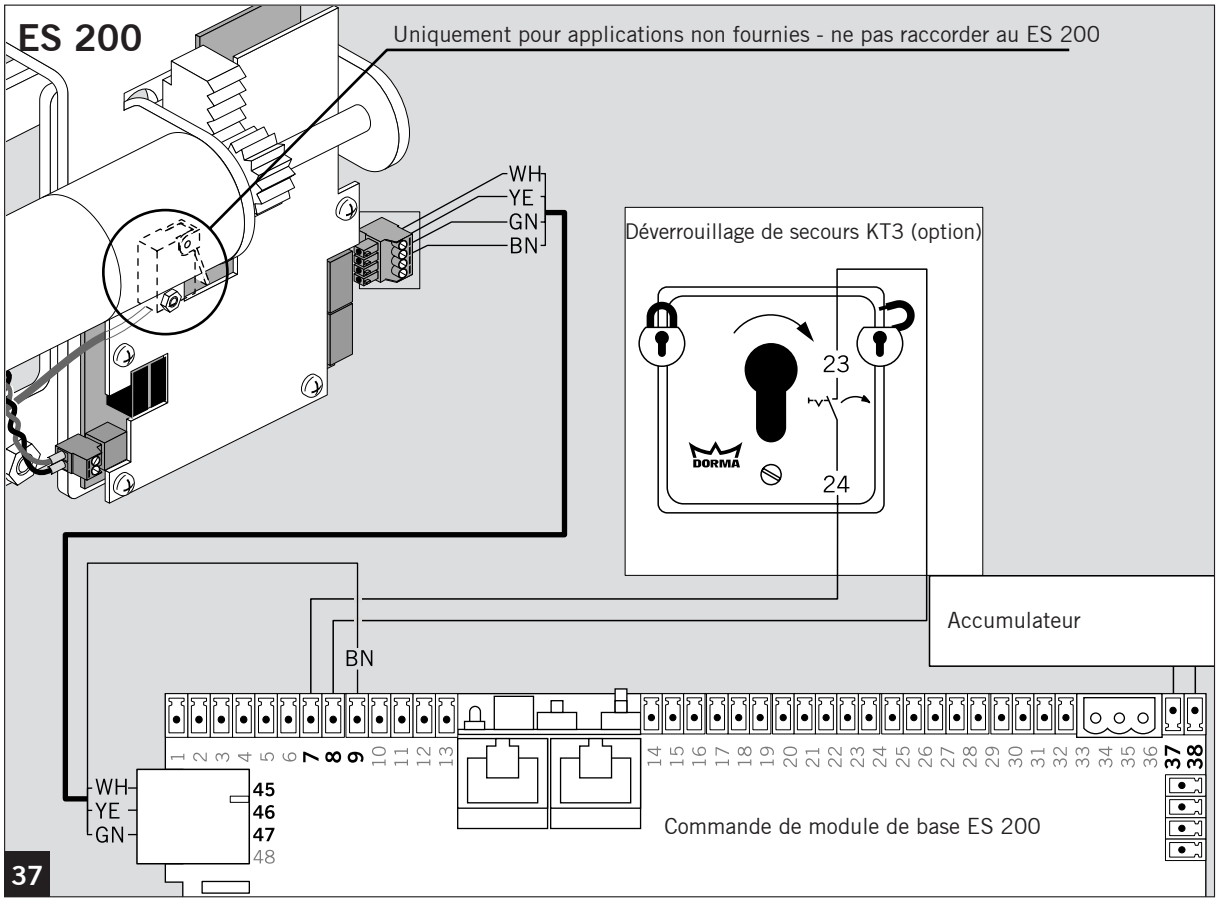
ES 200
Uniquement pour applications non fournies - ne pas raccorder au ES 200
WH
YE
GN
BN
Déverrouillage de secours KT3 (option)
23
24
DORMA
Accumulateur
BN
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13
14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38
WH
YE
GN
45
46
47
48
Commande de module de base ES 200
37

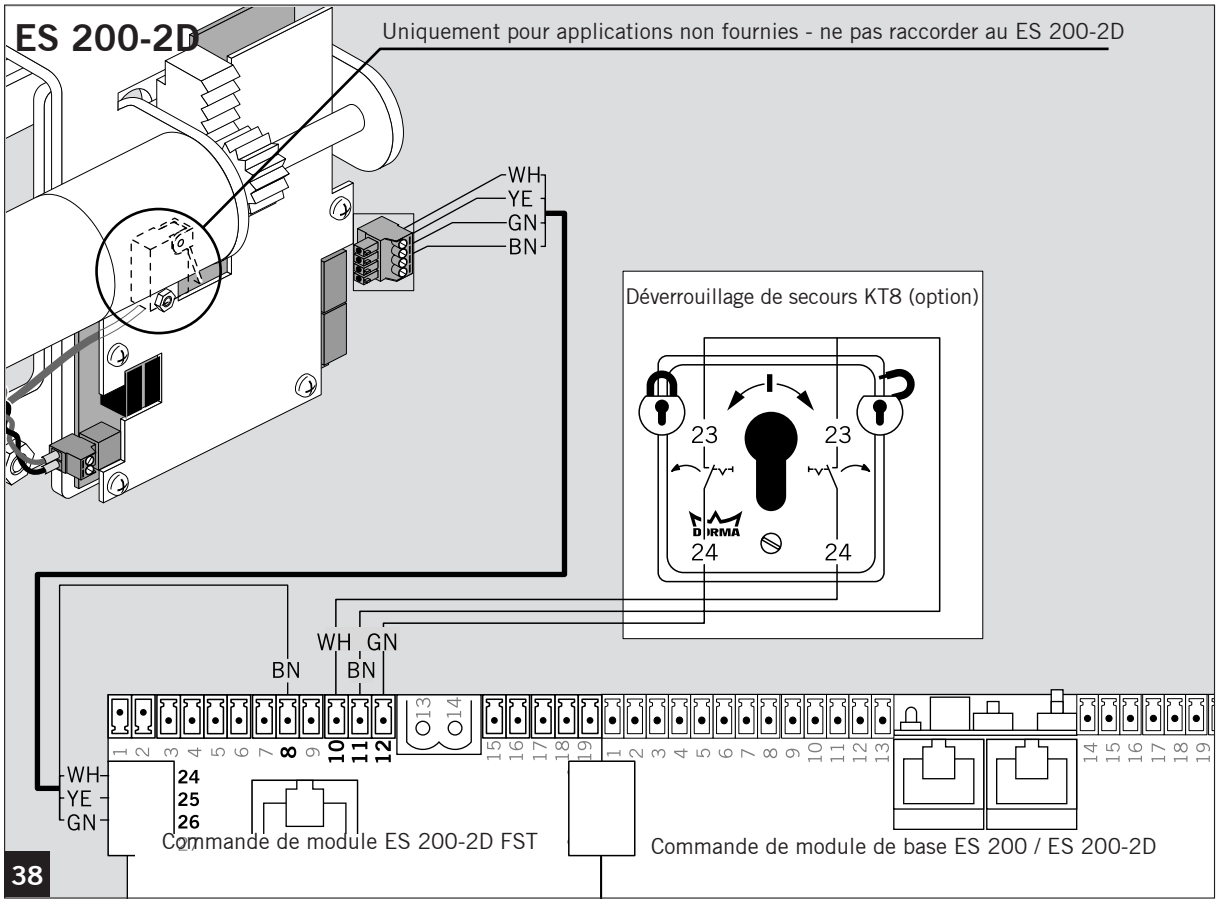
ES 200-2D
Uniquement pour applications non fournies - ne pas raccorder au ES 200-2D
WH
YE
GN
BN
Déverrouillage de secours KT8 (option)
23
23
24
24
WH
GN
BN
BN
WH
YE
GN
24
25
26
Commande de module ES 200-2D FST
Commande de module de base ES 200 / ES 200-2D
38

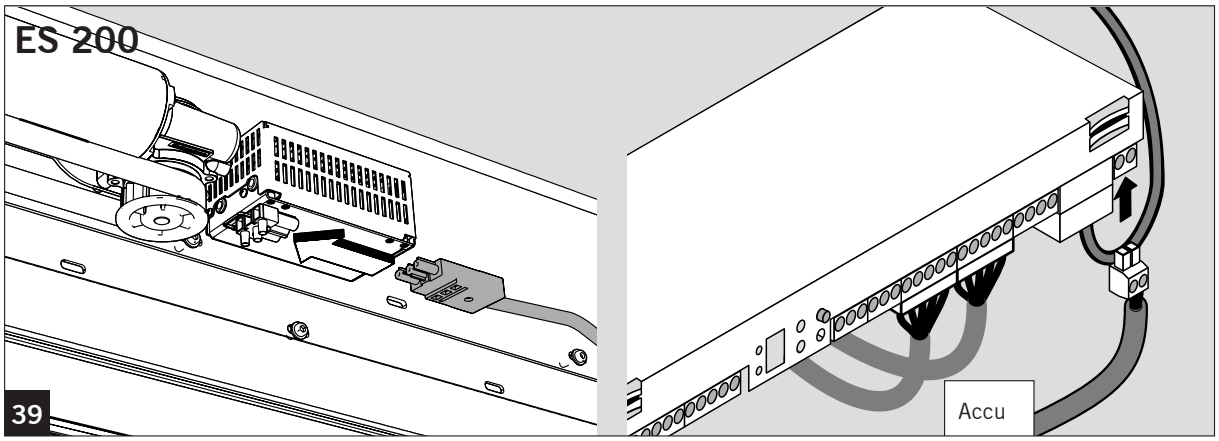
ES 200
Accu
39

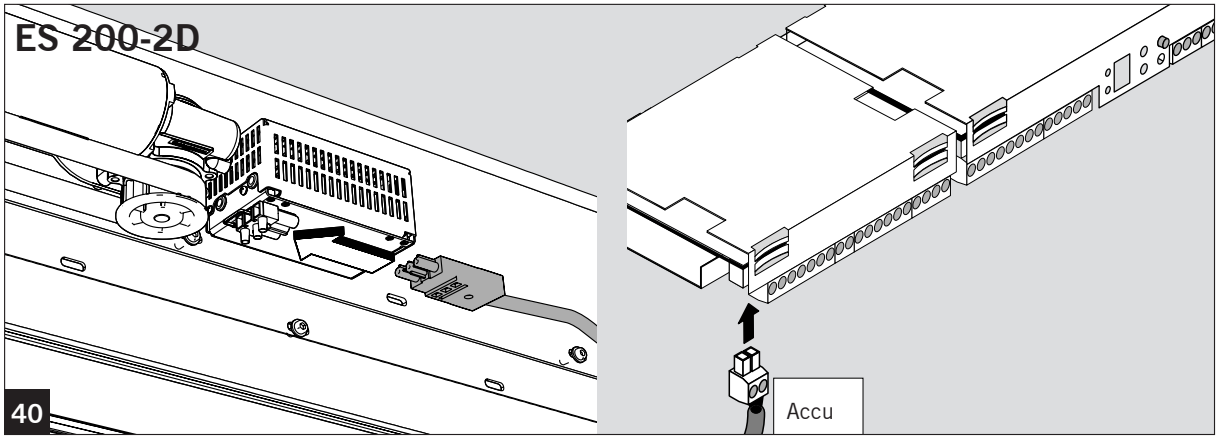
ES 200-2D
Accu
40

6. Notice de pose

⚠ **Le poste de travail doit être protégé conne l'accès non autorisé. Des chutes de pièces ou d'outils peuvent entraîner des blessures.**

6.1 Fixation aux raccords de maçonnerie

☞ **Pour la fixation aux raccords de maçonnerie, utiliser selon le cas des ancrages vissés, des chevilles chimiques ou des systèmes équivalents.**
Les moyens de fixation choisis doivent être capables de résister aux forces se produisant lors d'une tentative d'effraction. Le type et le moyen de fixation doivent dans tous les cas être adaptés aux conditions spécifiques au bâtiment.
Exemple :

Chevilles-segments Hilti HSA, taille M8

Douilles système Hilti HIT-IG galvanisées p. tiges d'ancrage M8

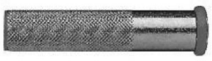

Pour la fixation dans des façades, utiliser des vis de taille M8. Quand la structure resp. l'épaisseur de mur des profilés de façade ne permettent pas les contre-filetages M8, des écrous borgnes à riveter doivent être utilisés.

☞ Les interstices par rapport aux raccords de maçonnerie doivent être comblés avec un produit imputrescible et résistant à la pression dans la zone des fixations, par exemple avec des tasseaux d'espacement en plastique. Un glissement de la garniture de calage arrière doit être empêché au moyen de mesures appropriées, par ex. complémentarité de forme avec les éléments d'ancrage.

L'opérateur peut être posé en deux variantes.
XA Pose murale (directement sur le mur)
XB Pose dans passage (dans la zone de passage)

1 **Vue d'ensemble des profilés utilisés.**

Poser l'unité d'opérateur au mur

2A Dévisser la plaque de pose de l'unité d'opérateur.

3A Marquer les groupes de perçage. Noter la hauteur libre. Dimensions, cf. figure 5A. Percer les trous.

4A Insérer le rail de pose dans l'unité d'opérateur.

5A Visser la plaque de pose et compenser d'éventuelles inégalités avec des cales.
Accrocher l'unité d'opérateur à la plaque de montage, l'aligner et la visser à fond.

Poser l'unité d'opérateur dans le passage

2B Marquer et percer les trous.

3B Poser les fixations murales selon point 6.1.

4B Insérer les écrous quatre pans dans les canaux de profilé de la poutre en alliage léger, accrocher celle-ci dans la fixation murale, l'aligner et la visser à fond.

5B Insérer le rail de pose dans l'unité d'opérateur.

6B Visser l'unité d'opérateur à la poutre en alliage léger.

7 La poutre en alliage léger doit être étayée vers le haut dans la partie centrale, par ex. au moyen d'un élément intermédiaire vers le linteau. Les interstices par rapport aux raccords de maçonnerie doivent être comblés avec un produit imputrescible et résistant à la pression.

8 **Pose du rail de guidage au sol**
Pour le rail de guidage au sol, une rainure d'au moins 35 mm de largeur et d'au moins 50 mm de profondeur doit être pratiquée dans le plancher.
Cf. Notice de pose du guidage au sol sous plancher.

9A Fixer les profilés d'étanchéité opposés, conformément aux dimensions indiquées dans le dessin et à la différence du point 6.1, avec les vis à tête fraisée de ø 4,5 - 5 mm.
⚠ **Chaque trou présent dans le profilé doit être utilisé pour le vissage !**

9B Fixer les profilés de raccordement mural (profilés en U) conformément au point 6.1.
⚠ **Chaque trou présent dans le profilé doit être utilisé pour le vissage !**
Visser légèrement les profilés de raccordement mural, les aligner et le serrer ensuite à fond.

10 Insérer les éléments latéraux dans les profilés de raccordement mural, les aligner et les bloquer.
Nettoyer le rail de roulement.

11B Fixer le profilé de sol
Marquer les trous, les percer et, à la différence du point 6.1, visser à fond le profilé avec les vis à tête fraisée de ø 4,5 - 5 mm.
⚠ **Chaque trou présent dans le profilé doit être utilisé pour le vissage !**

12 Accrocher et visser les vantaux mobiles.

13 Positionner le profilé en Z au centre du système de porte et le visser à fond.

14 Aligner les vantaux mobiles
La distance par rapport au sol doit être d'env. 6 mm.
Les tourillons de guidage et les crochets de pêne doivent correspondre aux trous de l'autre vantail mobile.
Desserrer les vis à six pans creux sur les chariots de de roulement.
Régler la hauteur avec les vis à six pans creux et resserrer à fond celles-ci.
Ouvrir la porte, les joints du milieu doivent être parallèles aux éléments latéraux.
Fermer la porte, puis la rouvrir de quelques millimètres et contrôler si la fente d'ouverture des joints du milieu est la même sur toute la hauteur.

15 **Régler le contre-rouleau**
Desserrer les vis dans les trous oblongs des chariots de roulement.
Régler le contre-rouleau à une distance de 0,5 mm par rapport à la glissière et au profilé de pose.
Resserrer à fond les vis.
Contrôler le libre jeu des vantaux mobiles.

16 **Régler les butées et la largeur d'ouverture**
Desserrer les vis des butées.
Ouvrir les deux vantaux mobiles au maximum et les bloquer.
Pousser les butées vers les vantaux et les visser à fond.

Poser la Mini Drive Unit
17 Représentation des cotes de montage

18 Poser la Mini Drive Unit (ES 200), la régler et la visser à fond.

19 Poser la Mini Drive Unit (ES 200-2D), la régler et la visser à fond.

20 Fixer le système de verrouillage dans l'opérateur, ne pas serrer à fond les écrous.

21 Monter la courroie.
Ce faisant, la courroie doit être tirée dans le système de verrouillage.

22 23 **Placer l'arête de fermeture (SK) au milieu de l'installation (AM).**
Pour ce faire, desserrer la liaison entre le chariot de roulement et la courroie sur le vantail mobile de gauche.
Déplacer les deux vantaux jusqu'à ce que l'arête de fermeture (SK) coïncide avec le milieu de l'installation (AM).
Régler un interstice de 2 mm de largeur et resserrer à fond la liaison entre le chariot de roulement et la courroie.

24 Compenser les différences plus importantes entre l'arête de fermeture et le milieu de l'installation en décalant d'un ou de plusieurs crans la courroie.

25 Positionner le système de verrouillage de manière à ce que le milieu de la crémaillère soit à env. 21 mm à gauche de l'arête de fermeture principale. Serrer à fond les écrous.

26 Déplacer le système de verrouillage dans la position Verrouillé (dans le bas). Régler l'élément de blocage de manière à ce que le boulon de guidage se trouve dans le haut, dans l'évidement de la plaque de verrouillage. La distance entre l'élément de blocage et le système de verrouillage doit représenter au moins 2 mm.

Tendre la courroie
27 Bien tendre manuellement la courroie et la bloquer.

28 Serrer la vis du dispositif tendeur jusqu'à ce que la tête de la vis et l'extrémité du support forment une ligne.

29 Serrer à fond le renvoi.

30 Insérer les éléments profilés de charnière dans le revêtement intérieur.

31 Couper les tôles frontales à la longueur souhaitée.

32 Pour pouvoir placer correctement les tôles frontales, limer aux dimensions indiquées les angles sur le revêtement intérieur.
Placer le support de tôles frontales et le visser.
Visser les tôles frontales.

33 Poser le revêtement intérieur,

34 en partant du centre vers l'extérieur. Pousser manuellement le revêtement intérieur avec les éléments profilés de charnière insérés dans le profilé d'opérateur.

35 Ouvrir le revêtement intérieur et le bloquer.

36 Mettre à la terre le revêtement intérieur avec le câble de conducteur de protection.

37 Raccorder le système de verrouillage à la commande ES 200.

38 Raccorder le système de verrouillage à la commande ES 200-2D.

Poser les accessoires conformément à la notice de pose des différents produits.
Effectuer tous les raccordements électriques conformément aux plans de câblage.

39 40 **Essai après le montage**
Activer la tension secteur.
Raccorder l'accu.
Effectuer un essai de fonctionnement.
Enlever l'accu jusqu'à la mise en service définitive.

7. Mise en service

7.1 Conditions requises pour la mise en service

- Le système **ST FLEX SECURE** est monté conformément à la notice de pose.
- Les vantaux se déplacent librement.
- Le câblage est effectué conformément aux plans de câblage.
- Le système de verrouillage est en « position Déverrouillé » (dans le haut).

7.2 Initialisation du système de verrouillage ST FLEX SECURE

Raccorder l'alimentation secteur et l'accu à la commande.
Le système de verrouillage détecte la position, se déverrouille et signale cet état par deux brefs signaux acoustiques.

7.3 Mise en service de la commande

La commande est mise en service conformément à la notice jointe à la Mini Drive Unit.

Le système de verrouillage **ST FLEX SECURE** n'est pas automatiquement détecté par la commande.
La commande signale un défaut de verrouillage au bout de quelques secondes.
Le type de verrouillage doit être réglé manuellement et le message de défaut acquitté avec le programmateur.

7.4 Réglage du type de verrouillage

Pour le système de verrouillage **ST FLEX SECURE**, le « type de verrouillage 5 » doit être réglé.
Régler le paramètre L sur 5 sur la commande.
La commande et le système de verrouillage communiquent alors par le biais du bus DCW.

7.5 Acquittement du message de défaut avec le programmateur

Commuter le programmateur en position **ARRÊT**, puis sur la fonction souhaitée.

7.6 Contrôle du système de verrouillage ST FLEX SECURE

Commuter plusieurs fois le programmateur de **ARRÊT** en mode **Automatique**. Ce faisant, vérifier le jeu correct du système de verrouillage et le régler à nouveau, le cas échéant.
Le système de verrouillage **ST FLEX SECURE** est prêt à fonctionner.
Après une coupure d'alimentation secteur, le premier amorçage du système de verrouillage **ST FLEX SECURE** a lieu après un temporisation d'environ 30 secondes.

8. Description fonctionnelle

8.1 Fonctionnement normal

8.1.1 Programmateur en position ARRÊT.

- La porte se ferme et se verrouille.
- Signal acoustique : bip sonore prolongé

8.1.2 Programmateur en position Automatique, Sortie, Ouverture partielle ou Ouverture permanente

- La porte est déverrouillée et commutée dans le mode de fonctionnement souhaité.
- Signal acoustique : deux brefs bips sonores

8.1.3 Fermeture de nuit (option)

- La porte est déverrouillée et passe en position ouverte.
  Une fois le temps de maintien à l'ouverture pour la fermeture de nuit écoulé, la porte se ferme et se verrouille.

8.2 Fonctionnement sur accus « Mode veille » (ES 200)

En cas de coupure de la tension de fonctionnement, le système commute automatiquement en « mode veille ». L'installation fonctionne alors sur courant de fonctionnement réduit. On distingue alors deux états de fonctionnement :

8.2.1 Programmateur sur ARRÊT en cas de coupure de tension secteur

- Le système passe en « mode veille ».

Commuter le programmateur sur une autre position.

- Le système passe en mode actif.
- La porte réagit en fonction du réglage de paramètre « A » en s'ouvrant ou se fermant.

La fonction de fermeture de nuit est activée

- Le système passe en mode actif.
- La porte est déverrouillée et passe à vitesse lente en position ouverte.

La fonction de fermeture de nuit est une nouvelle fois activée

- La porte se ferme à vitesse lente et se verrouille.
- Le système passe en mode veille.

Rétablissement de la tension secteur

- Le système passe en mode actif.

8.2.2 Programmateur en position Automatique, Sortie, Ouverture partielle ou Ouverture permanente en cas de coupure de tension secteur.

- La porte réagit en fonction du réglage de paramètre « A » en s'ouvrant ou se fermant, puis commute en mode veille.

Commuter le programmateur en position « ARRÊT ».

- Le système passe en mode actif.
- Si elle est en position ouverte, la porte se ferme.
- La porte va être verrouillée.
- Le système passe en mode veille.

La fonction de fermeture de nuit est activée.

- Le système passe en mode actif.
- La porte se déplace dans la position finale opposée (par ex. de la position FERMÉE à la position OUVERTE).

La fonction de fermeture de nuit est une nouvelle fois activée

- Le système passe en mode actif.
- La porte se déplace dans la position finale opposée (par ex. de la position FERMÉE à la position OUVERTE).

Rétablissement de la tension secteur

- Le système passe en mode actif.
- Si elle était ouverte, la porte se ferme.

8.3 Fonctionnement sur accus « Mode veille » (ES 200-2D)

En cas de coupure de la tension de fonctionnement, le système commute automatiquement en « mode veille ». L'installation fonctionne alors sur courant de fonctionnement réduit. On distingue alors deux états de fonctionnement :

8.3.1 Programmateur sur ARRÊT en cas de coupure de tension secteur

- Le système passe en « mode veille ».

Ouverture de secours avec interrupteur à clé KT8

- Le système passe en mode actif.
- La porte est déverrouillée et passe via l'opérateur auxiliaire en position ouverte.
- Le système passe en mode veille.

Fermeture de secours avec interrupteur à clé KT8

Fermer complètement la porte en la poussant à la main.

☞ **La porte doit être complètement fermée pour ne pas risquer d'endommager le système de verrouillage.**

Commuter l'interrupteur KT8 en position « Verrouiller ».

- Le système passe en mode actif.
- La porte va être verrouillée.
- Le système passe en mode veille.

8.3.2 Programmateur en position Automatique, Sortie, Ouverture partielle ou Ouverture permanente en cas de coupure de tension secteur.

- Le système reste en mode normal.
- Le courant de fonctionnement n'est pas réduit.
- Toutes les fonctions correspondent à celles du mode normal quand la tension secteur est disponible.

8.4 Défauts du système de verrouillage ST FLEX SECURE

8.4.1 Blocage

- Quand le système de verrouillage se bloque, il essaie trois fois d'activer l'état sélectionné.
- S'il n'y parvient pas, il reste dans la position actuelle.
- Signal acoustique : bip sonore continu.
- La commande reçoit le message « Blocage ».
- Le défaut peut être acquitté avec le programmateur.

8.4.2 Manipulation de l'équipement mécanique

- Quand la position actuelle de l'équipement mécanique du système de verrouillage est modifiée suite à une manipulation, le système de verrouillage essaie de revenir dans sa position initiale.
- S'il n'y parvient pas, le système de verrouillage s'auto-désactive et génère un message d'alarme.
- La commande reçoit le message « Sabotage ».

8.4.3 Messages de défauts

Les fonctions suivantes du système de verrouillage sont surveillées en permanence :

- position du mécanisme de verrouillage,
- courant moteur actuel,
- programmateur (en cas de verrouillage combiné),
- certains états du système sont contrôlés pour s'assurer que leurs paramètres sont bien respectés.

Une éventuelle divergence est signalée à la commande par un télégramme DCW et un message d'alarme est généré.

8.5 Interrupteur signal d'alarme

Le système de verrouillage **ST FLEX SECURE** comporte un contacteur avec raccord de câble, disposé au-dessus de la crémaillère.
Le contacteur peut être raccordé à des systèmes d'alarme ou équivalents pour transmettre des signaux. Ce contacteur ne doit pas être raccordé à l'entrée de signalisation de verrouillage sur la commande

9. Notice d'utilisation

9.1 Programmateur

Remarque relative aux systèmes de porte coulissante pour issues de secours avec ES 200-2D :

le système de porte ne remplit pas la fonction d'issue de secours autorisée en état de fonctionnement ARRÊT

Le programmateur permettant de démarrer l'installation se trouve à proximité du système de porte.
Pour la mise sous tension, le commutateur ARRÊT D'URGENCE rouge, qui se trouve le plus souvent à côté du programmateur, doit être déverrouillé (le cas échéant, tourner le bouton dans le sens de la flèche).
Le programmateur permet de sélectionner les cinq fonctions suivantes :

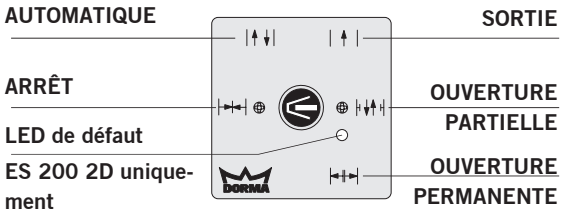

Interrupteur en position :

ARRÊT	L'installation ne peut pas être automatiquement utilisée. Sur les installations avec un système de verrouillage, la porte est verrouillée mécaniquement.
AUTOMATIQUE	Si une personne ou un objet parvient dans la zone de balayage des détecteurs, la porte s'ouvre complètement et se ferme lorsque le temps d'ouverture réglé est écoulé. Le temps d'ouverture peut être réglé sur le module de base ou avec un PDA.
SORTIE	Le détecteur extérieur est désactivé, la porte ne peut être empruntée que de l'intérieur (par ex. fonction sens unique après fermeture du magasin). Si une personne ou un objet parvient dans la zone de balayage du détecteur intérieur, la porte s'ouvre complètement et se ferme lorsque le temps d'ouverture réglé est écoulé.
OUVERTURE PARTIELLE	Si une personne ou un objet parvient dans la zone de balayage des détecteurs, la porte s'ouvre jusqu'à la largeur d'ouverture partielle réglée et se ferme lorsque le temps d'ouverture réglé est écoulé.
OUVERTURE PERMANENTE	La porte s'ouvre à vitesse lente jusqu'à l'ouverture complète et reste dans cette position jusqu'à ce qu'une autre fonction soit réglée.

LED de défaut

La LED de défaut s'allume quand un défaut empêchant le mode issue de secours s'est produit. La porte reste dans la « position ouverte » sûre.

9.2 Ouverture partielle

La largeur d'ouverture partielle peut être réglée avec le programmateur ou un PDA. La possibilité de réglage via le programmateur peut être désactivée avec le PDA. Le réglage n'est alors plus possible qu'avec le PDA.
La largeur d'ouverture peut être réglée individuellement. Partant de l'ouverture complète, il est possible de régler une ouverture réduite = ouverture partielle (par ex. en hiver, pour minimiser les courants d'air).

Procédure à suivre :

1. Fermer la porte
2. Commuter le programmateur en position **OUVERTURE PERMANENTE**.
   - La porte s'ouvre à vitesse lente.
3. Lorsque la porte atteint la largeur d'ouverture partielle souhaitée, commuter le programmateur en position **OUVERTURE PARTIELLE**.
   - La porte s'arrête.
   - La commande mémorise la position atteinte comme nouvelle largeur d'ouverture.
   - La porte se ferme.

9.3 Interrupteur ARRÊT D'URGENCE (option pour ES 200)

Actionner l'interrupteur ARRÊT D'URGENCE dans les positions de programmateur AUTOMATIQUE, OUVERTURE PARTIELLE ou SORTIE.

- Le câble de moteur est interrompu.
- La porte s'immobilise et peut être déplacée manuellement.

9.4 Interrupteur OUVERTURE D'URGENCE (option pour ES 200-2D)

Condition :
L'interrupteur **OUVERTURE D'URGENCE** est connecté en série avec le détecteur intérieur à sécurité intrinsèque.

Actionner l'interrupteur OUVERTURE D'URGENCE dans la position de programmateur AUTOMATIQUE.

- La porte se déplace en position OUVERTE et s'immobilise.

9.5 Générateur d'impulsions pour fermeture de nuit (option)

Actionner le générateur d'impulsions pour fermeture de nuit dans la position de programmateur ARRÊT.

- La porte est déverrouillée et s'ouvre.
- La porte se referme soit immédiatement une fois l'installation franchie ou au plus tard après écoulement du temps d'ouverture pour fermeture de nuit.
- La porte est reverrouillée.

9.6 Mise en service après coupure de courant

Après une coupure de courant, et pour des raisons de sécurité, la commande exécute d'abord un autotest (pendant env. 5 s.). La porte se déplace alors à vitesse lente et reprend la fonction de programme préalablement réglée.

9.7 Déverrouillage manuel

Pour ouvrir la porte à la main, le système de déverrouillage manuel est actionné avec la clé correspondante ①.

Après une ouverture avec le système de déverrouillage manuel, les pênes demi-tour décalables doivent être réglés sur la position basse, car la porte ne serait sinon plus verrouillée ②.

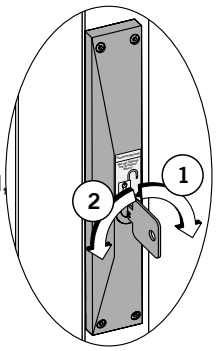

10. Maintenance et entretien

10.1 Généralités

Avant la première mise en service et selon les besoins, mais au moins une fois par an, l'installation doit être contrôlée et éventuellement entretenue par un spécialiste ou un personnel autorisé.

ES 200-2D

Ce contrôle doit avoir lieu deux fois par an avec les installations pour issues de secours. Les directives relatives aux fenêtres, portes et portails motorisés BGR 232 doivent être respectées.

Les directives AutSchR s'appliquent également.

10.2 Pièces d'usure

L'état des pièces d'usure suivantes doit être contrôlé à chaque maintenance ; pour garantir un fonctionnement sans perturbations du système, elles doivent être remplacées quand une usure est constatée.

	Remplacement régulier
• Galets de roulement	tous les 2 ans
• Bloc accumulateur	tous les 3 ans
• Butées en caoutchouc	à chaque contrôle de service
• Rail de roulement	tous les 5 ans
• Courroie dentée	tous les 1 000 000 de cycles de charge
• Glissière au sol	à chaque contrôle de service
• Brosses (option)	

10.3 Entretien

Pendant le nettoyage, commuter le programmateur sur **ARRÊT** ou **OUVERTURE PERMANENTE** pour éviter des mouvements involontaires.

L'ensemble de l'installation de portes coulissantes (aluminium, verre, revêtement) peut être nettoyé avec un chiffon humide et un produit de nettoyage usuel du commerce.

Le rail de guidage au sol doit toujours rester propre.

10.4 Indicateur Service

L'indicateur de service rappelle à l'exploitant qu'une maintenance du système de porte doit être effectuée. Les intervalles de maintenance peuvent être définis sur le PDA. Un intervalle de temps (mois, par ex. tous les 6 mois) et/ou un intervalle de cycle de charge (par ex, tous les 80 000 cycles de charge) peuvent être saisis comme réglage.

L'indicateur Service s'allume comme suit en fonction de l'événement se produisant :

Intervalle de cycle de charge :

- l'indicateur est allumé en continu.

Intervalle de temps :

- l'indicateur clignote (toutes les 0,5 s).

Intervalle de temps et de cycle de charge :

- l'indicateur est allumé en continu pendant 10 secondes et clignote pendant 10 secondes

Le message de maintenance est acquitté par le technicien avec le PDA.

10.5 Course d'essai

Via le PDA, il est possible d'effectuer une course d'essai pour optimiser le libre jeu des portes.

10.6 Contrôle

- Contre-rouleau correctement réglé ?
- Libre jeu des vantaux, pas de bruits de frottement ?
- Réglage de verrouillage correct (> 2 mm) ?
- Tous les câbles raccourcis avec embouts ?
- Tous les câbles de raccordement enfichés ?
- Tous les câbles fixés, zone de roulement libre ?
- Uniquement ES 200/2D avec OUVERTURE D'URGENCE
- Connexion en série avec générateur d'impulsions (intérieur) ?

10.7 Instructions

Après la mise en service et le contrôle des fonctions de l'installation de la porte, remettre le mode d'emploi à l'utilisateur et lui fournir des instructions.

Nous recommandons de conclure un contrat d'entretien avec la société www.dorma.com.

11. Recherche des défauts

Lisez les instructions ci-dessous pour la recherche des défauts :

- Mise en service
- Réglage
- Contrôle de fonctionnement
- Paramétrage

Comportement de la commande en cas de court-circuit.

ES 200-2D

La tension d'alimentation 27 V pour détecteur radar, système de verrouillage, etc., est résistante aux courts-circuits. En cas de court-circuit, le défaut 3 (programmateur) est indiqué sur l'affichage à 7 segments. Une fois le court-circuit éliminé, la tension d'alimentation 27 V est automatiquement rétablie.

ES 200

L'étage de sortie du moteur est lui aussi résistant aux courts-circuits. Une fois le court-circuit éliminé, la tension du moteur est automatiquement rétablie.

Si des défauts se produisent lors de la mise en service ou en fonctionnement, vérifier d'abord les points ci-dessous :

- Intervalles de maintenance respectés et maintenance effectuée ?
- Pièces d'usure contrôlées et, le cas échéant, remplacées ?
- Tension secteur existante ?
- Arrêt d'urgence déverrouillé ?
- Programmateur dans la bonne position ?
- Porte bloquée par un objet ?
- Libre jeu de vantail (contre-rouleaux, glissière au sol) ?
- Câblage correct de tous les générateurs d'impulsion, interrupteurs d'arrêt d'urgence, programmateurs et système de verrouillage ?
- Toutes les connexions sont bien serrées ?
- Unité d'accus connectée ?

Vous trouverez une aide supplémentaire dans le tableau de dépannage ci-dessous.

☞ **Pour les travaux d'installation, débrancher le connecteur secteur, ainsi que le connecteur de l'unité d'accus afin de mettre la commande hors tension.**

Quand un défaut a été éliminé, le message de défaut doit être acquitté.
Pour cela, commuter le programmateur en position **ARRÊT.**

Défauts	Cause possible	Mesures à prendre
Le cycle d'apprentissage / le réglage d'usine n'est pas effectué ; la porte se déplace en position OUVERTE.	Le capteur de sécurité est actionné.	Ponter les bornes de connexion de sécurité.
La porte se déplace par à-coups et de manière incontrôlée.	Le connecteur n'est pas correctement enfiché. Le câble du codeur incrémental est défectueux.	Enficher correctement le connecteur. Remplacer le câble.
Après le test automatique périodique, la porte s'immobilise en position OUVERTE.	Accumulateur pas complètement chargé ou déchargé.	Changer l'accumulateur.
La porte est ouverte dans toutes les positions du programmateur.	Interrupteur d'ARRÊT D'URGENCE	Ponter les entrées du connecteur. Si le défaut est ainsi éliminé, contrôler le commutateur d'ARRÊT D'URGENCE, le changer le cas échéant, contrôler avec PDA.
La porte est ouverte dans les positions de programmateur AUTOMATIQUE, SORTIE et OUVERTURE PARTIELLE.	Le détecteur délivre une impulsion continue.	Déconnecter le détecteur radar. Si ceci élimine le défaut, remplacer le détecteur radar.
Le module de base signale le défaut « 1 » (obstacle) à la mise en service.	Le cycle d'apprentissage n'a pas encore eu lieu (pas de détermination du poids de porte).	Exécuter le cycle d'apprentissage.
	La détection d'obstacles pour ce système de porte est trop sensible (par ex. vantaux minces, hauts et lourds).	Adapter la détection d'obstacles via les paramètres de limitation des forces (OUVERT, FERMÉ) et le temps de blocage via le PDA.
La porte ne s'ouvre pas dans les positions de programmateur AUTOMATIQUE, SORTIE et OUVERTURE PARTIELLE.	Détecteur extérieur	Débrancher le générateur d'impulsions et ponter l'entrée. Si le défaut est éliminé, contrôler la tension d'alimentation (27 V) sur le module de base et le détecteur. Si la tension est correcte : contrôler le détecteur et le remplacer, le cas échéant.
	Détecteur intérieur	Débrancher le générateur d'impulsions. Si la porte s'ouvre, contrôler la tension d'alimentation (27 V) sur le module de base et le détecteur. Si la tension est correcte, contrôler le détecteur et le remplacer, le cas échéant. Vérifier si un détecteur à sécurité intrinsèque (suivant le principe du courant de repos) est utilisé.
Bruits de roulement désagréables	La vis appuie sur le galet de roulement. Vis incorrecte pour la liaison à courroie	Remplacer ou raccourcir la vis.
Le module de base signale le défaut « H ».	Le module de base était auparavant raccordé à une porte 2D et attend un module FST.	Effectuer le réglage d'usine. Effectuer ensuite le cycle d'apprentissage.

12. Pose d'un cylindre de fermeture

Pour garantir les propriétés anti-effraction, il convient d'utiliser un des cylindres suivants :

- Cylindre profilé 30x35 selon DIN 18525
- Cylindre de fermeture KABA 8, D = 22, type 1515, 32,5 x 32,5 mm

Dévisser le boîtier avec la serrure du vantail mobile et le retirer.

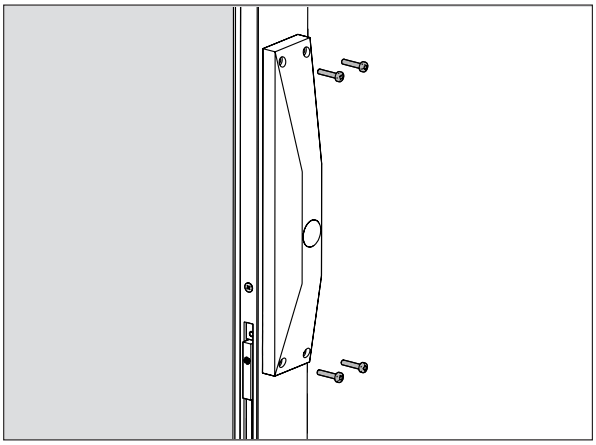

1. Dévisser les deux vis
2. Retirer le boîtier
3. Dévisser la vis

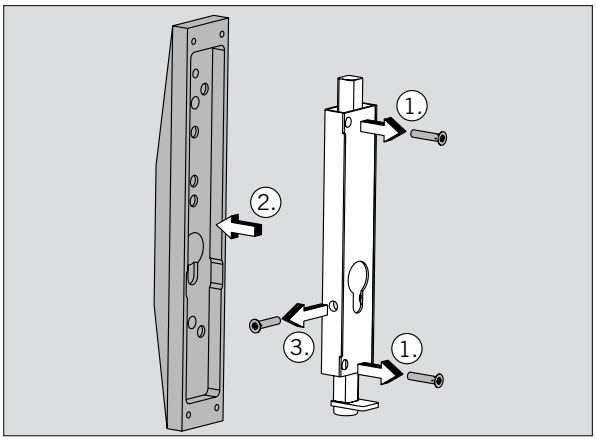

1. Poser le cylindre de fermeture
2. Visser à fond le cylindre de fermeture avec la vis fournie.
3. Poser le boîtier.
4. Visser les deux vis

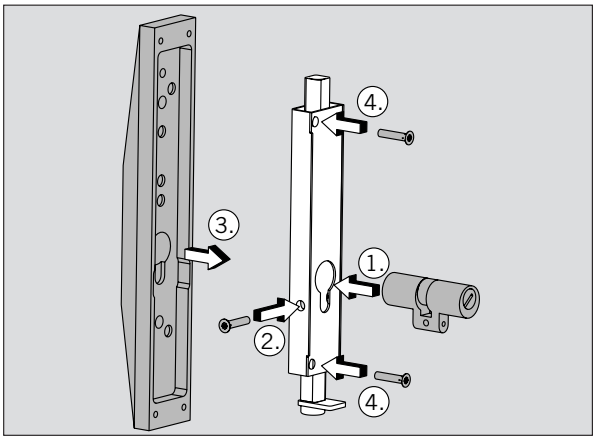

Poser le boîtier avec la serrure et le visser à fond.

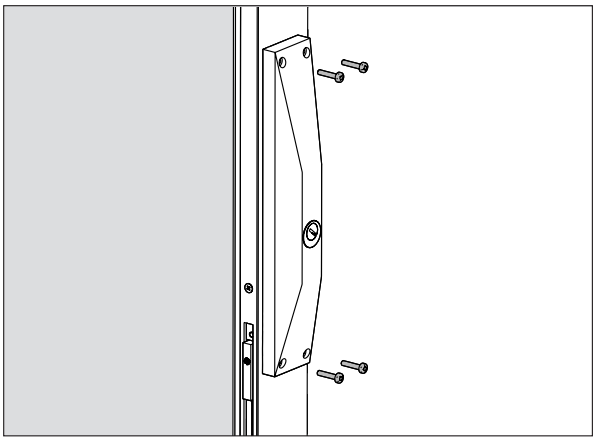

13. Option : installation à un vantail

Réaliser la pose comme décrit aux étapes 1 - 14.

Positionner le profilé Z à fleur avec l'opérateur côté ouverture et le visser à fond.

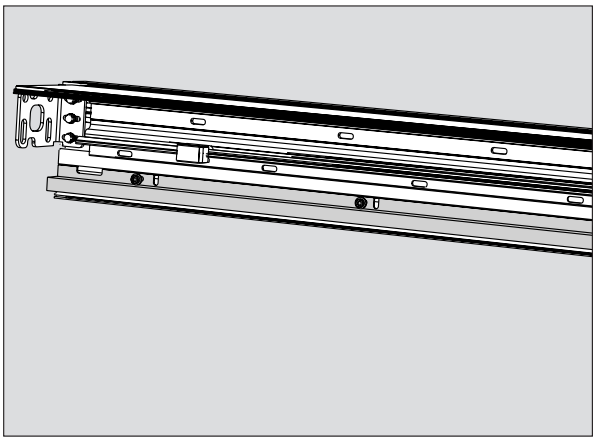

Visser l'équerre d'ajustage dans l'évidement du profilé Z sur l'opérateur, resp. au mur, en cas de pose murale.

Le profilé de raccordement mural peut en alternative être étayé avec des cales en bois.

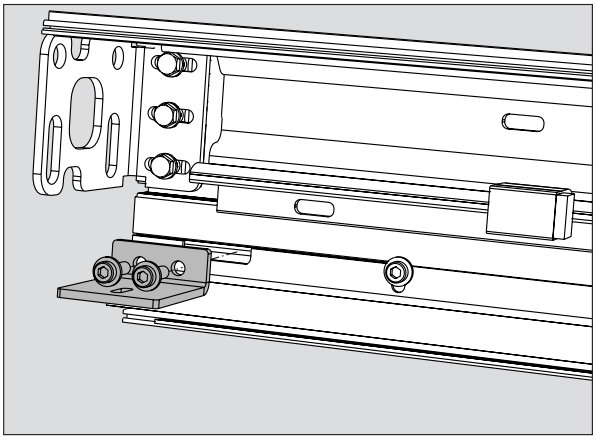

Visser le panneau de raccordement mural sur l'équerre d'ajustage avec la vis fournie.

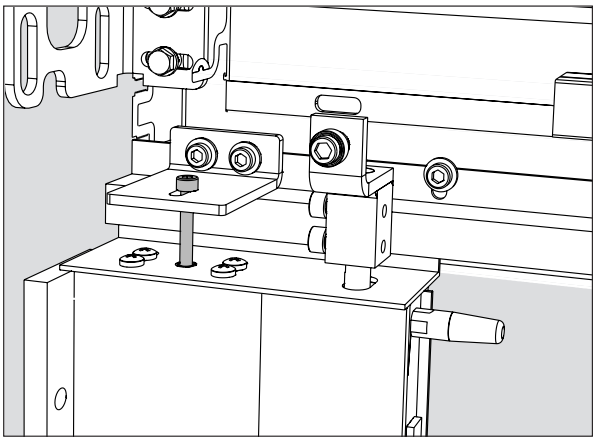

Aligner les vantaux mobiles.

cf. étapes de pose 16 – 17 .

Fermer la porte.
Régler le panneau de raccordement mural avec la vis de l'équerre d'ajustage de manière à ce que l'arête inférieure soit exactement à la hauteur du vantail.
Les tourillons de guidage et les crochets de pêne doivent correspondre aux trous du vantail mobile.

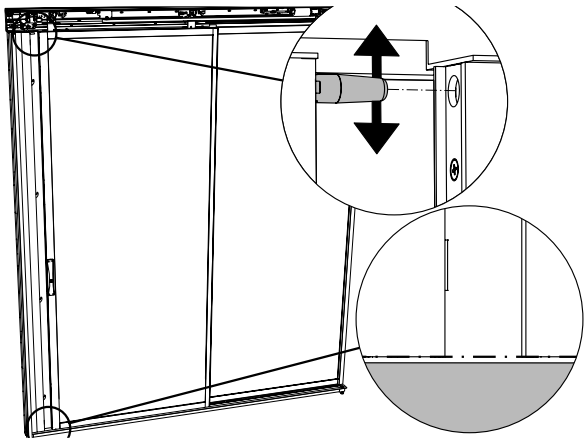

Visser le panneau de raccordement mural au mur.
Observer ce faisant les remarques relatives à la fixation aux raccords de maçonnerie (page 24, point 6.1).

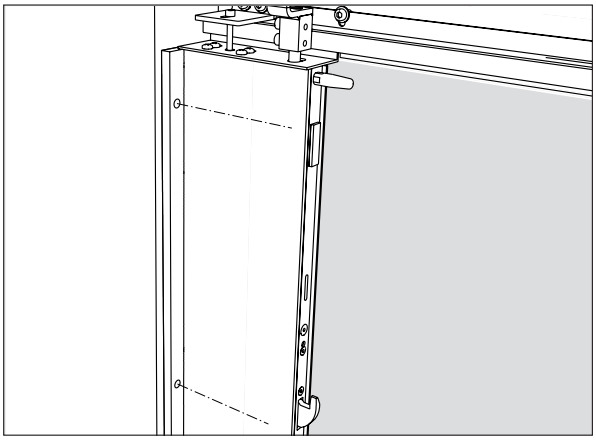

Fixer le recouvrement avec un ruban adhésif double face.

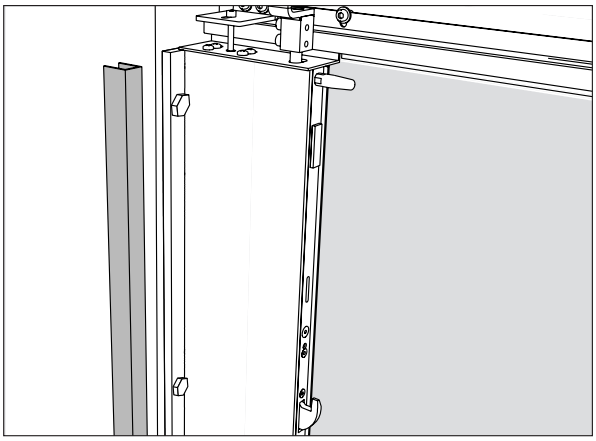

Régler les butées et la largeur d'ouverture
Desserrer les vis des butées.
Ouvrir complètement le vantail mobile et le bloquer.
Pousser la butée sur le chariot et la visser à fond.
Pousser le vantail mobile en position fermée et le bloquer.
Pousser la butée sur le chariot et la visser à fond.

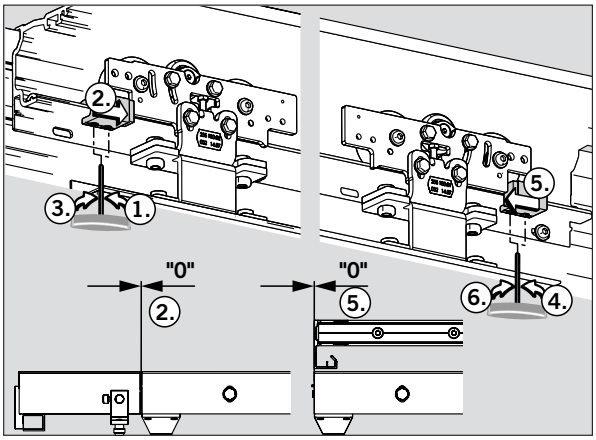

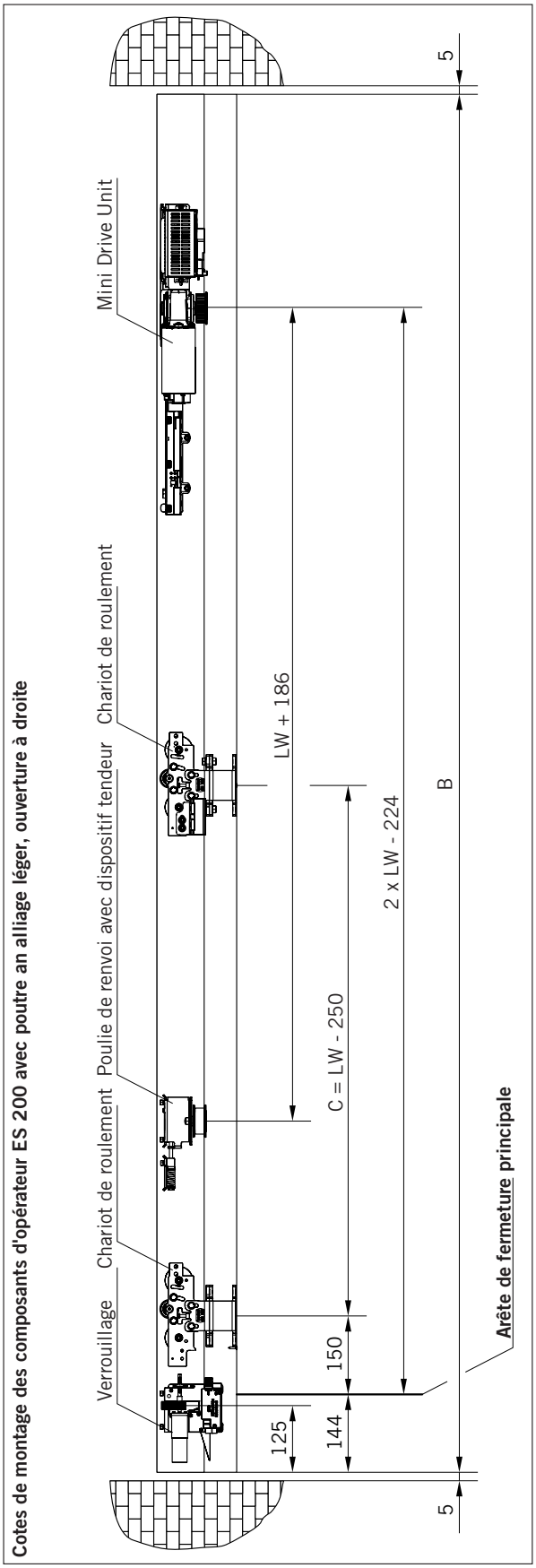

Cotes de montage des composants d'opérateur **ES 200** avec poutre an alliage léger, ouverture à droite

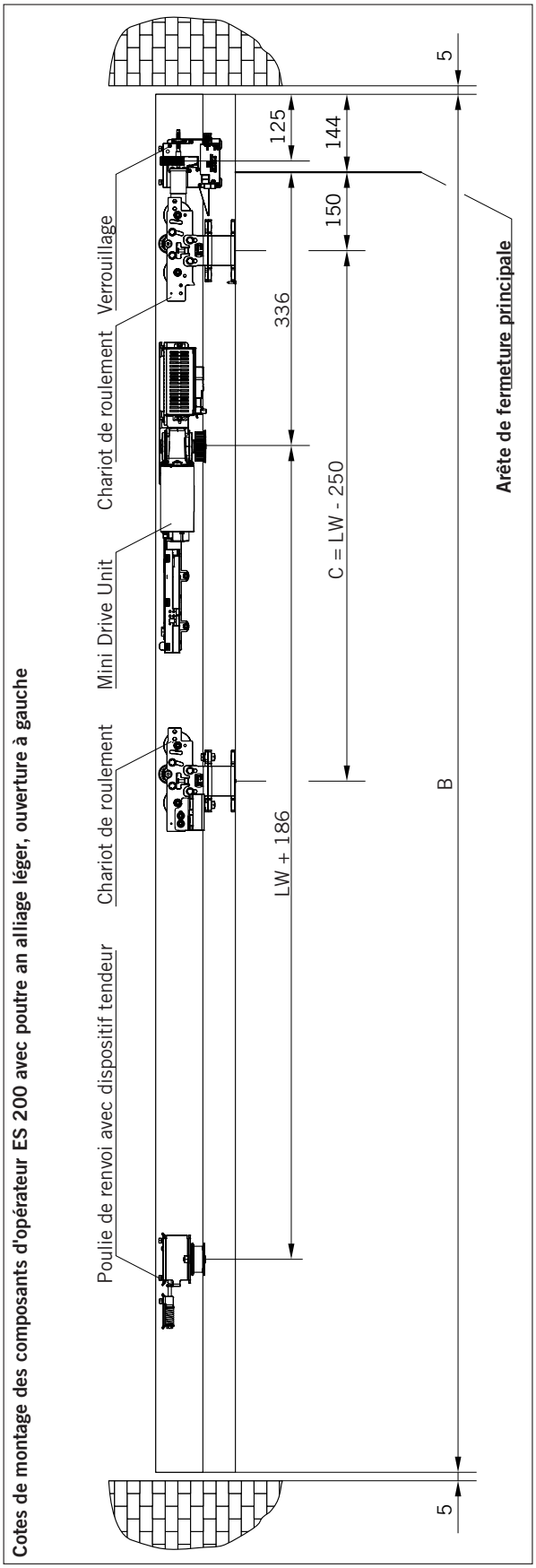

Cotes de montage des composants d'opérateur **ES 200** avec poutre an alliage léger, ouverture à gauche

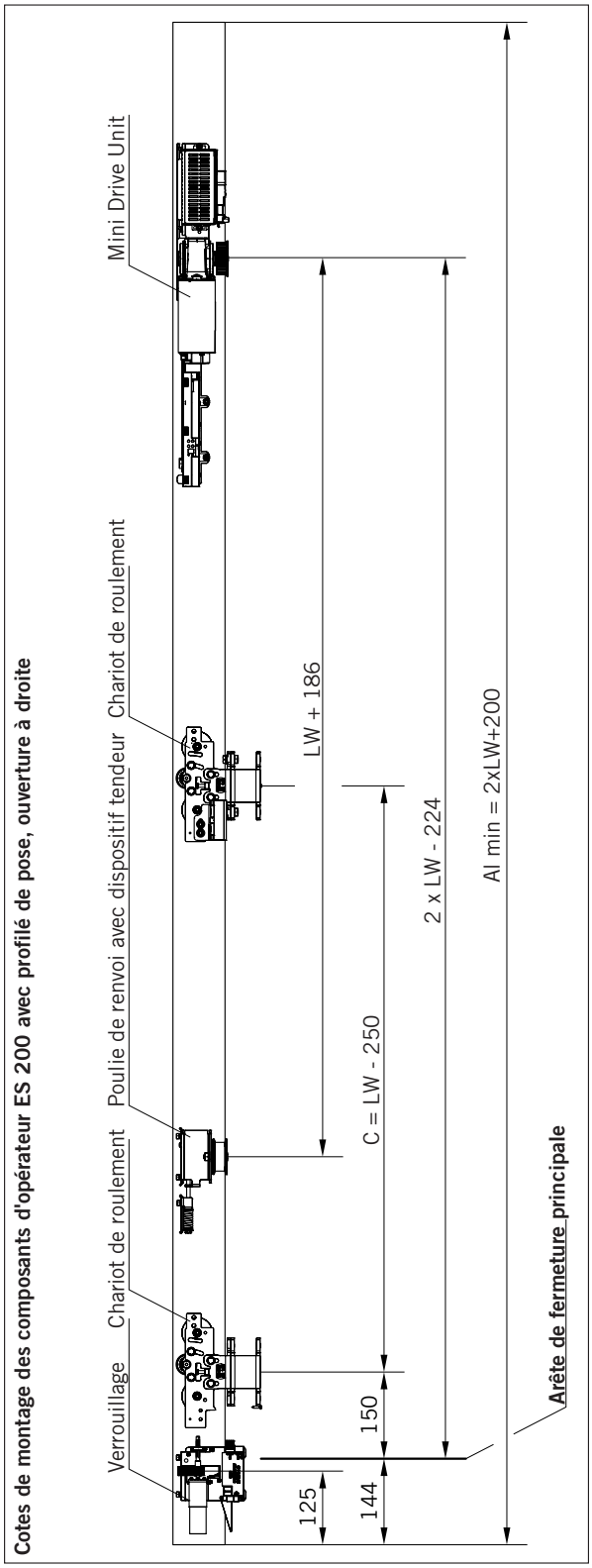

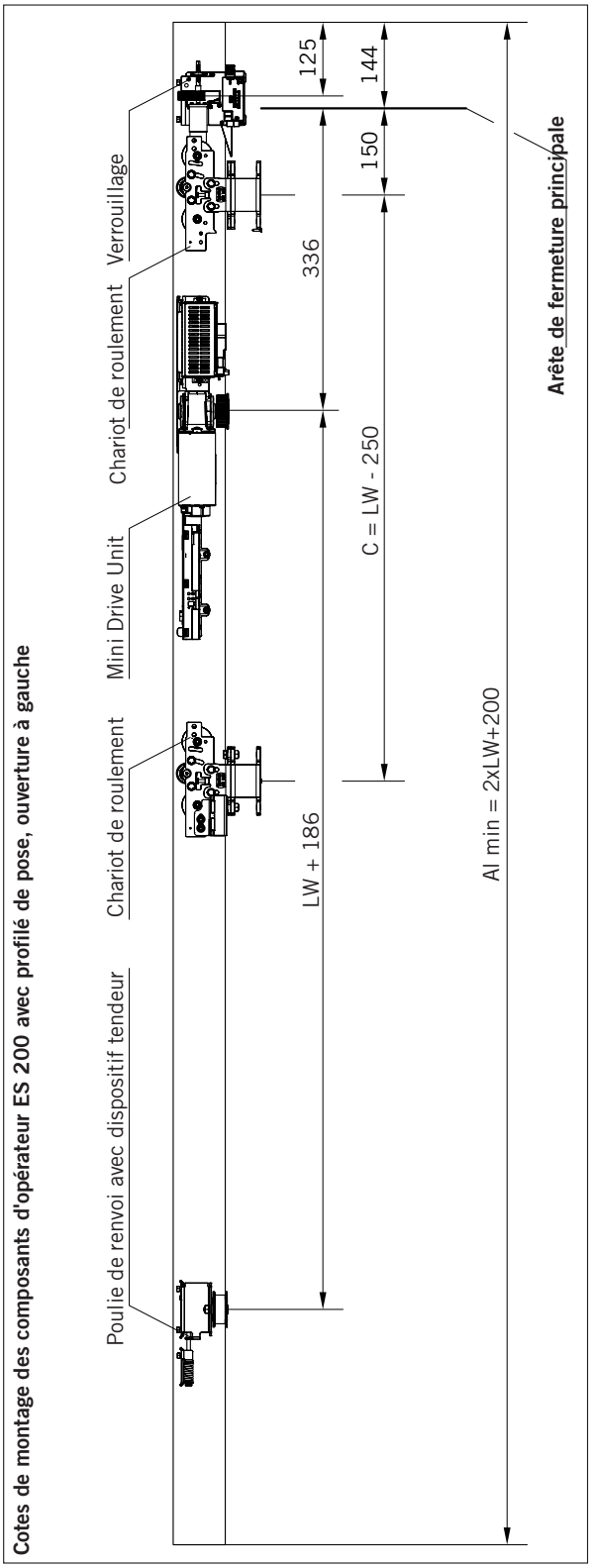

Réaliser la pose comme décrit aux étapes **20** - **23**.
Sur les installations à un vantail, la courroie ne doit pas passer dans le système de verrouillage.

Réaliser la pose comme décrit aux étapes **27** - **42**.

14. Option : imposte

Condition
La porte doit être complètement posée avant la pose de l'imposte.

Pose
Fixer l'équerre de fixation au mur, à la verticale et des deux côtés, au-dessus de l'opérateur.
A la différence du point 6.1, page 24, fixer l'équerre avec des vis à tête fraisée de ø 4,5 - 5 mm.

⚠ **Chaque trou présent dans l'équerre doit être utilisé pour le vissage !**

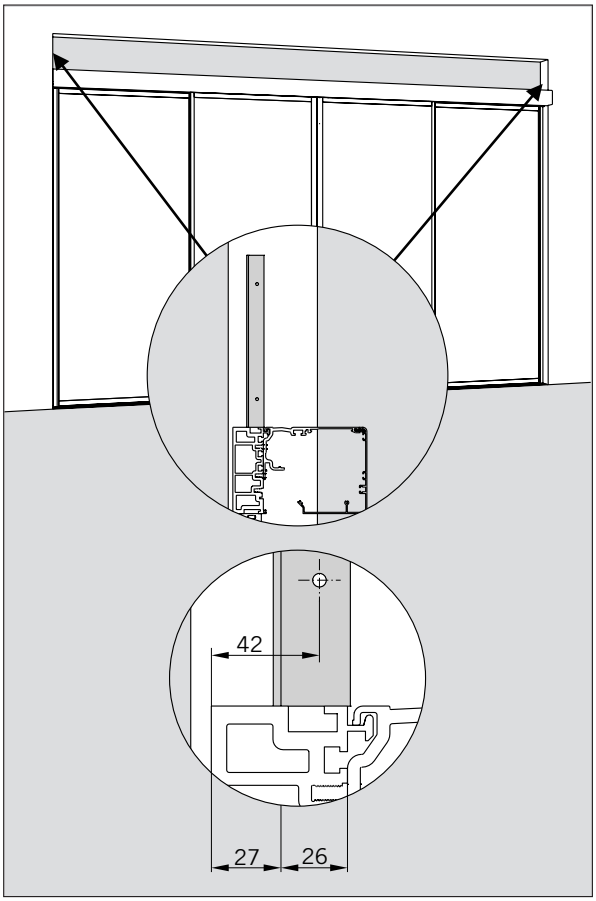

Aligner l'équerre horizontale à la verticale et la fixer sous le linteau.
A la différence du point 6.1, page 24, fixer l'équerre avec des vis à tête fraisée de ø 4,5 - 5 mm.

⚠ **Chaque trou présent dans l'équerre doit être utilisé pour le vissage !**

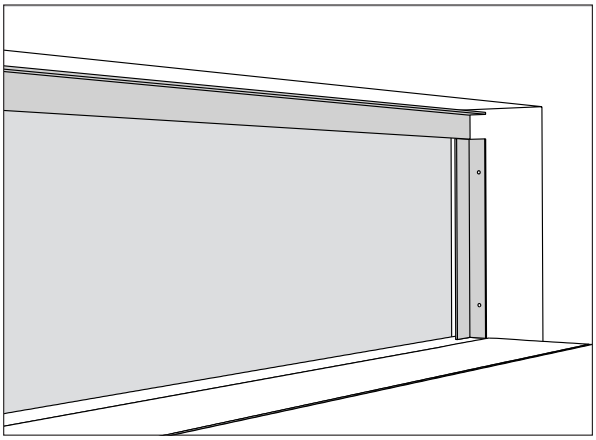

Si l'imposte se compose de plusieurs éléments, le caoutchouc-mousse fourni doit être inséré dans l'interstice.

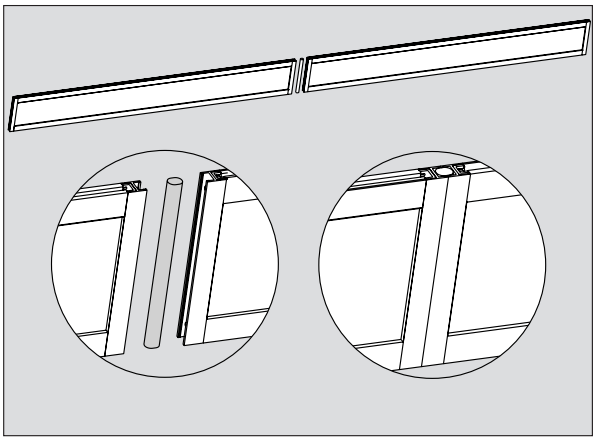

Poser l'imposte dans le cadre.

Les cales dans la partie inférieure de l'imposte doivent être placées dans la rainure de la poutre en alliage léger.

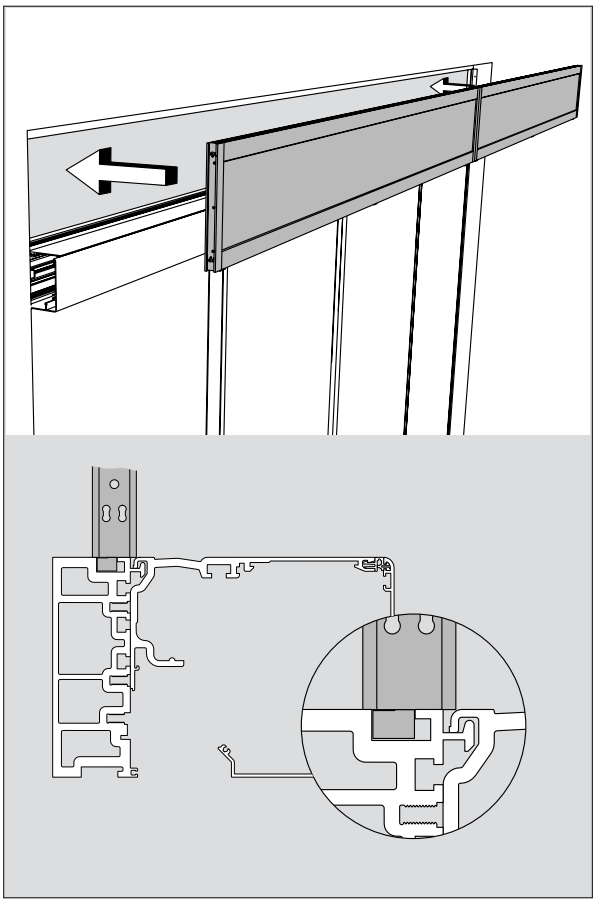

Combler l'interstice entre l'équerre de fixation et l'imposte avec plusieurs cales de bois pour neutraliser le jeu.

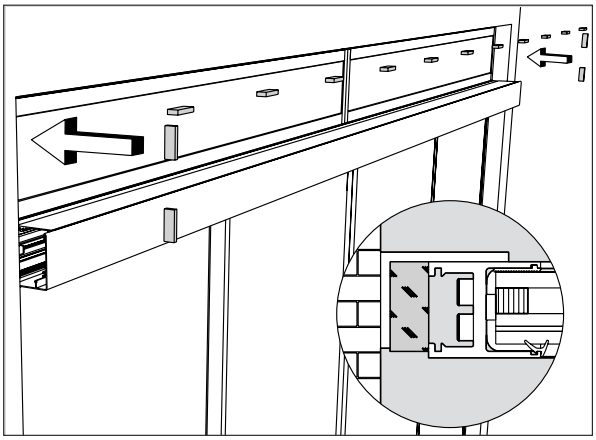

Pour finir, poser les équerres de fixation intérieures sur l'imposte et les fixer.
A la différence du point 6.1, page 24, fixer l'équerre avec des vis à tête fraisée de ø 4,5 - 5 mm.

⚠ **Chaque trou présent dans l'équerre doit être utilisé pour le vissage !**

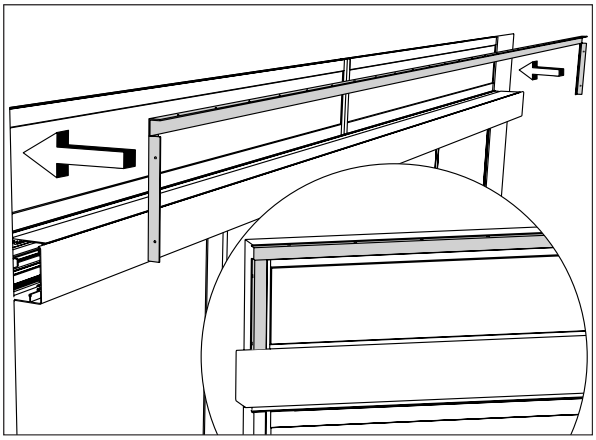

15. Attestation de pose

selon DIN EN 1627

DORMA Deutschland GmbH
DORMA Platz 1
58256 Ennepetal

atteste que le système de porte anti-effraction ST FLEX SECURE susmentionné a été posé conformément aux spécifications du demandeur.

Site :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

.....

.....

Position dans sur le site :

.....

.....

Classe de résistance :

.....

Indications particulières :

.....

.....

.....

.....

.....

Veuillez mentionner ici les conditions de raccordement au bâtiment, telles que :

- le type de construction de mur adjacente (cf. 3.1)
- les particularités comme par ex. maçonnerie double coffrage
- position du système de porte dans l'intrados
- type des éléments de fixation

Date :

.....

Tampon/signature :

.....

DORMA Deutschland GmbH
DORMA Platz 1
58256 ENNEPETAL
DEUTSCHLAND
Tel. +49 2333 793-0
Fax +49 2333 793-4950
www.dorma.com

WN 058694 45532, 07/15, sous réserve de modifications